Pays *Pyrénées-Méditerranée*

DIAGNOSTIC

Et

ANALYSE STRATEGIQUE

SEGESA pour le CIDEV

Juillet 1999

Attention : *Version de travail – Document provisoire*

⇒ Evolution de la dynamique intercommunale vers le projet de territoire

calendrier des réunions organisées par le CIDEV dans le cadre du PAYS

SOMMAIRE :

INTRODUCTION **5**

I - POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE ***7***

1- QUELLE COHÉSION GÉOGRAPHIQUE ? **7**
- Un territoire contrasté *7*
2- QUELLE COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS HISTORIQUES ET ÉCONOMIQUES? **8**
- les solidarités historiques *8*
- Les principales structures institutionnelles associées au projet *10*
3- QUELLES RELATIONS À L'EXTÉRIEUR ? **12**
- Place dans les échanges internationaux et dans l'Arc méditerranéen *12*
- Vers une requalification de la notion de frontière *12*

II - LES DIAGNOSTICS THEMATIQUES ***14***

1 - ANALYSE DU SYSTEME PRODUCTIF : LA COMPÉTITIVITÉ DU TERRITOIRE **14**

11- STRUCTURATION DE L'AGRICULTURE ET DES IAA **14**
- Evolution des structures de production *14*
- Les principales productions *15*
- Le circuit coopératif et les IAA *16*
12- LA PÊCHE ET LES CONSERVERIES **17**
- L'activité pêche *17*
- Les pêcheries et conserveries d'anchois *17*
13- LES INDUSTRIES ET LES PME **18**
- Caractérisation de la diversité des pôles économiques *18*
- Tendances d'évolution des zones d'activités *18*
- Les principaux établissements et les tendances d'évolution (industrie, PME/PMI) *19*
- Les activités en émergence : le pôle plastique *21*
14 - PLACE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION **22**
- Qualification du territoire par la recherche scientifique et l'expérimentation *22*
15- LE TOURISME **23**
- Une infrastructure littorale support d'une activité touristique considérable *23*
- Le tourisme balnéaire et les ports de plaisance *24*
- Le tourisme vert *26*
- Des stations thermales du Vallespir aux pôles santé de la Côte Vermeille *26*

2- COHESION ET DYNAMIQUE SOCIALE : LE TERRITOIRE EN TERME DE RESSOURCE HUMAINE **28**

21- LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE **28**
- Evolutions démographiques *28*
- Qualification des mouvements migratoires *28*
22- L'EMPLOI ET LA FORMATION **31**
- Répartition et structuration de l'emploi *31*
- Evolution de l'emploi dans les différentes filières *33*
- Tendance d'évolution de l'emploi touristique *34*
- Le chômage *35*
- Orientations vers une restructuration de l'action pour l'emploi : MLI (mission locale d'insertion) et ANPE *36*
- Formation et politiques spécifiques en direction de l'emploi *36*
- Emploi saisonnier *36*
23 - LES PROBLÈMES SOCIAUX **38**
- Le chômage de longue durée *38*
- Les personnes âgées *38*
- L'accueil des migrants *39*
24 - LA RÉPARTITION DES SERVICES PUBLICS **39**
- Territorialisation des services publics (cf: schéma départemental): rôle des pôles urbains dans la distribution des services publics *39*
- L'amélioration de l'efficacité du service public (domaines éducation (écoles, cantines, garderies), santé, culture, sport….) *40*

collèges et répartition des effectifs (collèges à options…) *40*
à compléter… *40*
- L'organisation des services : examen du niveau d'enrichissement du territoire en services d'équipements collectifs *40*
25 - PLACE DES INITIATIVES CULTURELLES **40**
- Les sites inscrits et classés *40*
- Les lieux culturels (musées, manifestations…) *41*
- La jeune création aujourd'hui *41*

3- DU PATRIMOINE NATUREL AU CADRE DE VIE : L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE **42**

31 - LE PATRIMOINE NATUREL DES ZONES CLASSÉES **42**
- Les ZNIEFF et autres réserves ou protections *42*
- Les réserves naturelles *43*
32- LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES FACE AUX RISQUES MAJEURS **44**
- Forêt et plan de lutte contre les incendies *44*
- Eau et gestion de la ressource (qualité de l'eau d'alimentation et de baignade) *44*
- Eau et maîtrise des risques inondations (ouvrages de protection et entretien des berges) *45*
- Le volet des risques naturels : plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR) pour communes Argelès - le Boulou - Cerbère - Collioure - Port-Vendres - StJean Pla de Corts. *45*
33- ELÉMENTS DE LA PLANIFICATION FONCIÈRE **47**
- les schémas directeurs d'urbanisme et les POS *47*
34 - LA CULTURE DES PAYSAGES **48**
- Une identité paysagère *48*
35 - L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE **48**
- Une position stratégique dans les flux *48*

III - LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ***50***
1- LES RÉSEAUX ET LES DYNAMIQUES URBAINES **50**
- Les priorités d'amélioration des désertes routières et ferroviaires et de jonction des pôles urbains *50*
- Les schémas de desserte routière et de répartition des flux saisonniers *50*
- Le positionnement des zones industrielles et des pôles touristiques *53*
2 - MODALITÉS DU TRANSPORT ET POINTS DE REDISTRIBUTION DU TRAFIC **53**
- L'articulation des pôles d'échanges de l'économie au territoire (Port-Vendres, Le Boulou-StCharles) *53*
- Mise en relation des modalités de transports avec les plates formes d'échanges économiques (terrestre et maritime) *54*
- Les modalités du trafic terrestre international (rail-route) et de l'activité portuaire *54*
3 - LES LIENS TRANSFRONTALIERS DE PROXIMITÉ **55**
- A propos des liaisons portuaires de proximité *55*
- La continuité transfrontalière des programmes d'aménagement *55*

IV - ELEMENTS DE SRATEGIE ***57***
1 - ATOUTS / FAIBLESSES DU SYSTÈME PRODUCTIF **57**
2 - ATOUTS / FAIBLESSES DES DYNAMIQUES SOCIALES **58**
3 - ATOUTS / FAIBLESSES DES DYNAMIQUES SPATIALES DU TERRITOIRE **59**
4 - SYNTHESE GENERALE ATOUTS / FAIBLESSES **60**

ELÉMENTS DE PROSPECTIVE TERRITORIALE **61**
THÈMES RETENUS POUR LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT **62**

BIBLIOGRAPHIE UTILISEE **63**

INTRODUCTION

L'espace décrit par le projet de Pays ***Pyrénées-Méditerranée*** se constitue dans un périmètre élargi autour du Bassin d'Emploi de Céret animé depuis 1991 par un Comité de Bassin (CIDEV). Ce territoire administré par 6 cantons (les 5 cantons de l'arrondissement de Céret - 40 communes, *66.670* habitants) auxquels se joint aujourd'hui le canton de Thuir (17 communes, *18.096* habitants) mobilise aujourd'hui les intérêts intercommunaux à la dimension des 57 communes suivantes :

> Albère (L'), Amélie-les-Bains-Palalda, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, Banyuls-dels-Aspres, Banyuls-sur-Mer, Bastide (La), Boulou (Le), Brouilla, Caixas, Calmeilles, Camélas, Castelnou, Cerbère, Céret, Cluses (Les), Collioure, Corsavy, Coustouges, Fourques, Lamanère, Laroque-des-Albères, Llauro, Llupia, Maureillas-las-Illas, Montbolo, Montesquieu, Montferrer, Oms, Palau-del-Vidre, Passa, Perthus (Le), Ponteilla, Port-Vendres, Prats-de-Mollo-la-Preste, Reynès, Saint-André, Saint-Génis-des-Fontaines, Saint-Jean-Lasseille, Saint-Jean-Pla-de-Corts, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint-Marsal, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Serralongue, Sorède, Taillet, Taulis, Tech (Le), Terrats, Thuir, Tordère, Tresserre, Trouillas, Villelongue-dels-Monts, Villemolaque, Vivès.

Dans cette configuration, le territoire de Pays regroupe **84.766 habitants** au recensement de 1999 qui qualifie ce territoire de lieu attractif pour une frange marquée de population.

L'orientation actuelle de cette communauté de vallée ouverte sur le littoral se caractérise par une dynamique de développement local centré sur une alternative à l'attraction de Perpignan. Ainsi l'enjeu du développement réside dans la structuration d'une entité autonome et non dans celle d'un territoire périphérique. En effet, le maillage du territoire par un ensemble de petites villes de plus de 2.000 habitants (10 principales dont la plupart sont en croissance démographique) démontre la cohésion et le rôle particulier de ce territoire qui engage aujourd'hui son développement sur une **solidarité territoriale entre littoral et arrière-pays**.

Ce document traite des besoins d'aménagement (c'est à dire des relations fixes au territoire comme les éléments du service public, les infrastructures…) pour aborder ensuite l'opportunité du développement de projets (c'est à dire l'organisation socio-économique des communautés humaines). L'ensemble de ce diagnostic est le préambule à l'élaboration d'une CHARTE DE TERRITOIRE qui doit conduire, après concertation des élus, à la définition d'éléments de **stratégie territoriale** pour la mise en œuvre, avec l'ensemble des acteurs, d'un PROJET DE TERRITOIRE à la dimension du PAYS.

⇒ carte de présentation du territoire (relief et limites cantonnales)

I - POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE

Ce n'est pas l'accent sur les différences ou les particularités des éléments de structuration du territoire qui sera retenu dans ce chapitre, mais les permanences, les similitudes et aussi les problèmes récurrents à l'échelle de ce territoire qui en font un espace pertinent dans la conduite des politiques à venir.

Quelle cohésion géographique ?

- Un territoire contrasté

L'insertion de ce territoire dans des logiques de politiques de "Massif Pyrénéen" est source à la fois de cohérence et de contraste entre la zone littorale rocheuse de la Côte Vermeille de Collioure à Cerbère et les hautes vallées des Albères, des Aspres et du Haut Vallespir. Ainsi le relief et sa forte déclivité sont une caractéristique principale de la zone qui offre en conséquence à l'urbanisation les franges littorales et les fonds de vallées appuyés par ailleurs par des zones plus ouvertes vers la plaine du Roussillon et la mer. L'existence de ces bassins versants nombreux et très prononcés induit de fait des risques constants d'inondation et de fortes érosions qui ont gravement marqué l'histoire de ce pays.

Ainsi, ce territoire contrasté par les variations d'altitudes peut également se prévaloir d'une contiguïté entre mer et montagne qui offre un patrimoine naturel remarquable au regard de la diversité de l'étagement de la végétation. Trois entités naturelles se différencient autour d'une vallée ouverte sur les contreforts des massifs des Albères et des Aspres au seuil de la plaine du Roussillon. Les toponymes s'accordent à décrire des similitudes qui rapprochent ces territoires géographiques : Aspres et Vallespir (Valle Asperii) ont une même étymologie issue de la configuration d'un relief abrupt. Ces zones à fortes similitudes trouvent d'ailleurs aujourd'hui leur territoires de piémont liés à des Communautés de communes qui transcendent déjà les appartenances cantonales.

- **Albères :** la zone pyrénéenne des Albères se différencie en fait par deux entités géographiques : l'une est la région des vallées ouvertes vers la mer et accessibles depuis la côte d'Argelès à Cerbère. L'autre est celle des vallées orientées vers le Vallespir que l'on peut atteindre à partir des localités d'Argelès au Boulou ou au Perthus. Leur altitude et leur morphologie sont identiques à la différence de leur climat et végétation. Ouverte aux influences méditerranéennes, la zone côtière abrupte et ravinée est le domaine de la vigne et des terroirs d'appellation jusqu'à moyenne altitude. La zone de l'intérieur est plus fraîche et plus arrosée, elle est taillée de gorges et de vallées où l'eau est présente avec une relative abondance et permet le maintien d'un habitat dispersé.
- **Vallespir :** "Valle Asperii" vallée d'un relief particulièrement vigoureux, est celle du cours du Tech. En 30 km à vol d'oiseau on passe de 120m d'altitude au-dessous de Céret à 2507 m au Roc Colom où le Tech prend sa source. Ainsi l'étagement de la végétation donne une valeur et une ressource particulière à ce territoire: les forêts de chênes liège et chênes vert cèdent peu à peu la place aux châtaigniers dont les plantations se sont multipliées à la fin du XIXe siècle. Dans les étages supérieurs le hêtre est dominant et voisine avec les plantations de résineux effectuées par l'Etat dans le cadre du maintien des sols (politique forestière de montagne) après notamment les inondations de 1940.

- **Aspres :** hautes collines schisteuses situées entre le Vallespir et le Conflent, limitées par les sillons de la Têt et du Tech, elles forment les zones viticoles des côtes du Roussillon en zone piémont du Canigou. Cette zone d'interférences est géographiquement un espace d'articulation entre des vallées étroites de piémont et la plaine du Roussillon.

2- Quelle communauté d'intérêts historiques et économiques?

- les solidarités historiques

Ce territoire n'est pas un espace replié sur lui-même mais un espace géographiquement ouvert sur des relations portuaires et doté d'une forte perméabilité de ses frontières terrestres. Même si l'Histoire a souvent profondément redéfini les flux d'échanges au gré des options politiques (blocus économique et culturel de la période franquiste) et longtemps scindé les deux versants d'une même communauté d'intérêts catalans, les enjeux d'aujourd'hui sont d'un autre ordre et s'appuient sur les capacités internes du territoire à structurer son propre développement. Celui-ci ne repose pas tant sur la désaffection du modèle balnéaire classique dont le pouvoir attractif persiste (l'évolution statistique nationale marque pourtant une réorientation au profit des littoraux aquitains), mais sur l'adoption d'une diversification des formes de développement pour que se mette en place une gestion plus équilibrée des espaces et des ressources économiques qui sont aujourd'hui en concurrence.

En effet, ce territoire de "Pays" est un espace de convergence et d'attraction de population (+ 10.3% sur l'ensemble du territoire - données population 99), lieu d'équilibre instable entre une urbanisation littorale en croissance liée au secteur touristique (transformation des zones balnéaires en petites villes) et un besoin général de requalification des économies plus traditionnelles liées pour une part à l'agriculture et à la pêche.

Les enjeux du "Pays" sont sûrement ici dans une compétition pour le sol (qui est rare) mais aussi pour l'eau (gestion de toutes ses contraintes : quantité, potabilité, assainissement, qualité de baignade….), pour l'emploi et les investissements. La compétition tourne généralement à l'avantage du tourisme "perturbateur" des équilibres socio-économiques traditionnels, fauteur de crise des activités préexistantes fragiles (pêche, agriculture…) mais aussi fournisseur de nouvelles ressources sûrement mal réparties dans le temps (saisonnalité très courte) comme sur l'ensemble du territoire. L'inégalité du développement territorial est là, due à un effet littoral très présent et source de la problématique principale du diagnostic proposé.

Mais l'affirmation de la place du tourisme doit être nuancée au sein d'un tissu économique qui est par ailleurs largement diversifié et qui contribue à l'attractivité du territoire autour des pôles de recherche (laboratoire Arago en biologie marine, recherche et développement dans le liège, sur la vinification…), de la valorisation de la filière pêche par une réhabilitation de l'espace de criée et des investissements du port de commerce de Port-Vendres, des nouvelles structures de commercialisation et de nouveaux produits issus de la viticulture… une structuration culturelle forte par un travail d'appropriation des références locales mais aussi de créations modernes et contemporaines…

Les solidarités fonctionnelles du territoire reposent sur des pôles de services et de travail : aucune petite ville n'a une grande autonomie mais une complémentarité forte joue dans les fonctions de chacune et forme ainsi une mise en réseau à la dimension du territoire. Les trajets domicile-travail sont souvent profitables à la zone par rapport à l'attraction de Perpignan à l'exemple de Thuir .

⇒ carte des attractions travail-service - DATAR -

- Les principales structures institutionnelles associées au projet

Le territoire *Pyrénées-Méditerranée* se décrit aussi dans la représentation de structures institutionnelles nombreuses qui marquent une organisation infra-territoriale forte par une animation soutenue de leur programme.

Les compétences détaillées de chaque structure intercommunale active sur le territoire peuvent être trouvées dans la partie annexe de l'étude. L'essentiel des structures recensées couvre des domaines distincts de l'aménagement du territoire, souvent de façon sectorielle, et la multiplicité des différents domaines d'intervention de ces structures interroge déjà sur leur coopération au sein même du "Pays". La formation historique de ces intercommunalités souligne d'autre part une forte tradition de coopération qui s'exerce aujourd'hui dans un espace renouvelé et non encore appréhendé en terme de territoire pertinent de développement (mise à part l'action sectorielle très récente du SIVU du Tech sur l'ensemble des communes du cours du fleuve).

Les Chartes présentent sur le territoire

- **La Charte du Haut et Moyen Vallespir**
- **La Charte du port de Port-Vendres**

La structure de développement qui fédère le projet de PAYS

- Le Comité de Bassin d'Emploi: Comité Intercommunal de Développement du Vallespir (CIDEV), regroupe 28 communes depuis 1991.

Les Communautés de Communes

- Communauté de Communes du Vallespir (4 communes : Céret, Maureillas, Reynès, Saint Jean Pla de Corts) **(siège social à Céret)**

- Communauté de Communes des Aspres (17 communes) **(siège social à Thuir)**

Les SIVOM

- le SIVOM d'Argelès

- le SIVOM des Albères (Argelès, Laroque, Palau, Saint-André, Saint-Génis-des-Fontaines, Sorède, Villelongue, Alenya, Corneilla, Elne, Montescot, Ortaffa, Thesa, Villeneuve de la Raho) **(siège social à Argelès)**

- le SIVOM du Haut-Vallespir (Prats-de-Mollo, Saint-Laurent-de-Cerdans, Coustouges, Serralongue, Lamanère, Le Tech) **(siège social à Prats-de-Mollo)**

- le SIVOM du Moyen-Vallespir (Amélie les Bains, Arles-sur-Tech, La Bastide, Corsavy, Montbolo, Montferrer, Saint-Marsal, Taulis) **(siège social à Amélie)**

Les SIVU

- SI pour l'Aménagement et la gestion du Tech (30 communes sur le parcours du Tech)

(siège social à Céret)

- SI Sauvegarde et Développement du Massif des Albères (L'Albère, Argelès, Le Boulou, Les Cluses, Collioure, Laroque, Maureillas-las-Illas, Montesquieu, le Perthus, Saint-André, Saint-Génis-des-Fontaines, Sorède, Villelongue-dels-Monts) **(siège social à Argelès)**

- SI Défense incendie moyenne vallée du Tech (Banyuls des Aspres, le Boulou, Montesquieu, Saint-Jean-Lasseille, Tresserre) **(siège social au Boulou)**

- **SI Défence contre les eaux des Albères** (Argelès, Laroque, Palau, StAndré, StGénis, Montesquieu, Villelongue) **(siège social à Palau del Vidre)**

- Le Groupement Touristique Européen (GTE) :

(siège social à Laroque des Albères)

Les DISTRICTS:

- District de la Côte Vermeille (Banyuls, Cerbère, Collioure, Port-Vendres)

(siège social à Banyuls)

les SYNDICATS MIXTES

- Syndicat Mixte Autoport du Boulou (Département P.O, CCI des PO, le Boulou, Saint-Jean)

- SEM de la zone portuaire d'Argelès (CCI des PO, Argelès)

- SEM du port de Port-Vendres

⇒ Carte des EPCI

3- Quelles relations à l'extérieur ?

- Place dans les échanges internationaux et dans l'Arc méditerranéen

La particularité intrinsèque de ce territoire est certainement sa relation à la frontière qui s'opère ici sur les deux registres de "frontière terrestre" et de "frontière maritime". En effet si la première notion est communément vécue et transcendée dans une appartenance culturelle catalane (Barcelone est à 150 km), la deuxième est certainement moins présente hors circuits professionnels de la mer (délimitation des zones de pêche avec accords internationaux) mais marquée par une fermeture de liaisons avec l'abandon des lignes maritimes vers Alger et l'Afrique du Nord. Ce territoire révèle des articulations multiples qui se jouent tant au niveau européen que mondial par la croissance d'un trafic routier international au col du Perthus et ferroviaire à la gare de Cerbère, et des échanges internationaux maritimes (Port-Vendres), utilisant la généralisation des conteneurs et les possibilités d'une standardisation des transports (pourtant peu utilisée à ce jour en multi-modal).

Ainsi, au-delà de la "mer territoriale" qui borde le littoral (zone dont la largeur a longtemps été de 3 milles marins et qui est aujourd'hui de 12 soit 22,2 km), la frontière maritime est potentiellement sujette à d'autres types de relations avec un plus grand nombre d'Etats comme en atteste l'origine des navires de commerce ou de croisière de Port-Vendres. La position stratégique de "frontière marine" pose d'autres types d'enjeux et des potentialités d'ouvertures commerciales d'un autre ordre que les potentialités frontalières du Perthus. Nous verrons comment s'articulent pour le territoire ces ouvertures sur les échanges internationaux et quels avantages est en mesure aujourd'hui d'en tirer le "Pays".

D'autres passages comme le col d'Ares à 1513m d'altitude, la route de Coustouges ou le col de Banyuls sont des points d'articulation importants dans une communication de proximité avec les zones catalanes de Garrotxa et Alt Empordà vers le pôle économique de Girona.

De cette "géopolitique" très prégnante, se dégage une symétrie territoriale entre versants français et espagnols dans les types d'implantations de l'habitat et dans les stratégies économiques de développement entre Collioure/Cadaquès (patrimoine artistique), Argelès/Rosas (tourisme balnéaire), Figueres/Céret (musée d'art moderne), La-Jonquera/Le-Boulou (plate-forme d'échanges), Thuir/Ripoll (centres de services et commerces), Prats-de-Mollo/Campredon (problématiques montagne). Cette configuration donne aux problèmes transfrontaliers une connotation particulière : la dimension économique des situations parallèles qui sont évoquées, souligne la présence de moteurs économiques distincts que sont Girona et Perpignan auxquels viennent s'ajouter Barcelone et Montpellier (avec le port de Sète).

Même si l'Europe s'installe, la frontière est aujourd'hui devenue économique, et les investissements catalans en Catalogne ont creusé la différence. Le constat en matière de développement, senti de façon intuitive par les acteurs du Pays *Pyrénées-Méditerranée* dans une "distance" prise avec Perpignan, est que l'avenir se joue ailleurs, que le marché est de plus en plus barcelonais et que le territoire à gérer est transfrontalier : le marché s'oriente vers une alliance commerciale avec la Catalogne …

- Vers une requalification de la notion de frontière

Dans cette approche économique, si le Perthus espagnol attire des flux d'une clientèle française vers ses espaces de concentration marchande, les flux de visiteurs barcelonais donnent les prémisses d'une fréquentation qui se fait beaucoup plus par les cols adjacents : le versant espagnol est une zone dont la population est aussi mieux répartie en altitude que celle du versant nord. Les liens de "voisinage" initient déjà des échanges culturels alors que les rapprochements économiques entre les bassins d'emplois du Alt Empordan et de Garrotxa avec ceux des Aspres-Vallespir et Albères se concertent aujourd'hui sur l'impulsion d'une véritable dynamique de développement qui préserve et renforce cette identité commune (Création d'un Centre de Ressources pour le Développement Transfrontalier).

Ainsi, cette notion d'identité qui émerge en cette fin de siècle, devient un élément fort du développement en affirmant une possible valorisation individuelle et collective. Cette notion identitaire tient également une part active dans les choix d'établissement de nouvelles populations et un attrait de plus en plus valorisé dans les prestations de produits touristiques initiant à une approche culturelle.

En effet, la notion de frontière n'est plus a appréhender en terme de limite de marché et de concurrence mais devient une incitation à privilégier les échanges, à former des réseaux dans le domaine économique du tourisme ou dans celui de l'enseignement universitaire afin qu'un brassage des initiatives donne naissance à une nouvelle territorialité.

⇒ carte des territoires frontaliers

-

II - LES DIAGNOSTICS THEMATIQUES

Cette partie regroupe à travers une analyse sectorielle des problématiques complémentaires allant de l'analyse du système productif à la dynamique sociale en prenant en compte son inscription et son interaction avec le territoire. Trois chapitres forment ainsi la partie centrale de ce diagnostic.

1 - ANALYSE DU SYSTEME PRODUCTIF : la compétitivité du territoire

11- Structuration de l'agriculture et des IAA

- Evolution des structures de production

Si l'on regarde l'évolution des installations agricoles aidées entre 1988 et 97 (10 ans de DJA) deux zones se distinguent franchement et se calquent aussi sur des choix de productions différentes entre une dominante viticole (Thuir, Céret, Argelès, Côte-Vermeille) et une zone montagne de "reconquête" par l'élevage (Prats-de-Mollo, Arles). Cette différenciation fait ressortir une représentation plus forte du secteur agricole dans les hautes vallées (tranche 10-15% du secteur actif) légèrement moindre mais très significative d'une activité soutenue pour les zones viticoles des côtes du Roussillon (tranche 7-10%) et inférieure à 7% des actifs sur les zones de déprises situées principalement en piémont.

Si la restructuration de la viticulture enregistre le renouvellement de la profession par une population de jeunes de façon plus marquante que dans les hautes vallées (80 DJA en 10 ans sur le canton de Thuir - secteur agricole très fort 10-15% des actifs), le phénomène est principalement dû à une prépondérance de transmissions familiales. Les installations hors cadre familial sont plutôt le fait des zones de reconquête de l'activité agricole avec des efforts soutenus en matière de diversification en produits de qualité. La structuration de l'offre à l'exemple du "Rosée des Pyrénées" en filière viande, la relance d'une activité fromagère ainsi que l'organisation de marchés fermiers - Castelnou, Port-Vendres - atteste la présence d'un dynamisme et d'une reconnaissance de qualité par les professionnels.

Les données de 96 (MSA.PO) pour les AOC Banyuls-Collioure (4 communes) font état de 472 exploitations dont 41% sont inférieure ou égale à 1 ha. A ces chiffres doivent être ajoutés les double-actifs non inscrits MSA qui représentent une population importante pour ce vignoble. D'une façon générale les surfaces plantées sont en baisse malgré les plans de relance du vignoble : reprise du vieux vignoble, vigne conduite en pare-feu (chantier en 1997 portant sur 65 ha).

En matière de structuration du foncier, les zones viticoles n'apparaissent pas avec les mêmes potentialités si l'on compare les "Côtes du Roussillon" avec les AOC de la Côte Vermeille. Si des opérations de remembrement se sont opérées dans la plaine du Roussillon, le parcellaire de la côte reste très fragmenté à cause de la rareté des terrains et de la spécificité des versants dans l'exposition de la vigne (nécessité de terroirs différenciés et complémentaires). Ce phénomène de fragmentation du parcellaire doit être associé à une présence très forte de double activité souvent très attachée à la valeur patrimoniale des terrains. D'autre part, le foncier de montagne ne suit pas cette logique de répartition des terrains et bénéficie souvent de la dispersion de l'habitat et donc d'un parcellaire relativement homogène mais trop souvent exigu.

En matière de reconversion de la production, aucune alternative n'est aujourd'hui donnée aux surfaces d'arrachage de la vigne. Bien que des études soient entreprises sur les potentialités de l'olivier rien de conséquent n'est aujourd'hui en œuvre. Les projets d'hydraulique Rhône /Barcelone perturbent les options entre cultures sèches et possibilités d'irrigation, facteur d'un redéploiement des cultures maraîchères et fruitières.

- Les principales productions

La viticulture est une composante économique forte dont la structuration en AOC peut être appréhendée à la dimension même du territoire d'étude. Cette production est d'autre part un marqueur culturel essentiel du façonnement en mosaïque des paysages. Le rythme longitudinal de l'étagement donné par les cultures en terrasse (Crus Banyuls et Collioure) est parcouru par les stries obliques des canaux des eaux de ruissellement. Cet ensemble rude soutenu en pierres schisteuses, structure les versants littoraux jusqu'au bord même des falaises. D'un autre côté, les vignobles des Côtes du Roussillon sont conduits en grande culture homogène et se différencient aussi en terrasses aux abords des Aspres.

La culture des fruitiers (abricot, pêche…) est à inscrire dans un ensemble plus vaste et ne marque d'ailleurs que ponctuellement le paysage surtout dans la zone de piémont des Aspres. Pourtant, la culture de la cerise, particulièrement adaptée au climat, reste la vitrine emblématique des productions primeurs malgré un recul sensible des surfaces cultivées.

⇒ carte des aires d'appellation : AOC vigne, AOC fruits (abricot)…

-

La structuration historique du vignoble est un atout économique primordial pour le territoire malgré la crise actuelle des vins doux naturels. Les **vins doux naturels de Banyuls** : la production de ce cru original reconnu AOC en 1936, s'étend sur quatre communes: Collioure, Port-Vendres, Banyuls et Cerbère. Dès 1971, les **rouges et rosés de Collioure** diversifient la première appellation : AOC Collioure rouge en 1971, AOC Collioure rosé en 1991.

En 1950, création du Groupement Intercoopératif du Cru Banyuls (GICB) : centralisation des ventes avec apport partiel de 8 coopératives. Changement de raison sociale du GICB qui devient en 1993 le Groupement Interproducteurs Collioure-Banyuls **(GICB)** qui regroupe 1028 coopérateurs pour 4000 tonnes de raisins soit 30.000 hl sur plusieurs appellations et couleurs (9.000.000 cols/an). Elle commercialise aujourd'hui 65% de la production de Banyuls (Grand Cru, rouge, rosé, blanc) et 85% de Collioure (rouge, rosé). Aujourd'hui 95 salariés sont rattachés au siège social. Indépendamment de cette structure, certains producteurs ayant des surfaces conséquentes ont choisi une commercialisation directe à l'exemple du domaine de la Rectorie,….

La validation par le Conseil d'Administration du Plan Vinicole 1998-2007 vise l'amélioration d'une plus grande qualité des produits (normes ISO 9002). Depuis janvier 98, le service coopérateur est rattaché à la direction technique afin de renforcer la cohérence entre les actions engagées sur le vignoble et les besoins commerciaux à satisfaire.

Les démarches engagées à ce jour vers une maîtrise optimale de la vinification (politique d'investissement dans les chais, plan de formation en oenologie…) se tournent aujourd'hui vers la maîtrise de la qualité du raisin. Ceci demande une conduite pédagogique en viticulture auprès des producteurs. Ce suivi à la parcelle à partir des données CVI (casier viticole informatisé) concerne bien sûr la nature de l'encépagement et pourrait être aussi utilisé dans le suivi des dates optimales de récolte du raisin (suivi de l'optimum maturité). La structure d'un groupement d'employeurs pourrait être dans cette démarche partie prenante de l'organisation globale des vendanges.

- Le circuit coopératif et les IAA

Le secteur de l'agriculture et particulièrement le secteur agro-alimentaire s'inscrit dans une compétition économique mondiale (fruits et légumes et vins…). Un réseau de distribution important en fruits et légumes (Ille-Fruit à Thuir…) ainsi que des structures de transformation et de négoce dotent ce territoire d'atouts économiques importants qui soutiennent un emploi qualifié dans les domaines industriel et tertiaire.

Ainsi, les caves de BYRRH (115 salariés), gérées par la famille Violet jusqu'en 1961 date du rachat par **CUSENIER**, la cave fait partie du groupe Pernod-Ricard depuis 1977. Elle produit 20 millions de bouteilles par an d'apéritifs aromatisés (Byrrh, Dubonnet, Cinzano, Américano, Ambassadeur) ou à base de vins doux naturels (Vabé, Bartissol). Les moyens de contrôle des produits sont assurés par la **COFRAC**, laboratoire en recherche et développement intégré à la structure.

La visite des caves (5 hectares de bâtiments, 800 foudres et chaîne d'embouteillage) est la base d'une commercialisation directe de la production. Avec 140.000 visiteurs/an ce site de tourisme industriel est une des plus forte fréquentation du département (cf partie tourisme).

Les caves coopératives de village sont bien représentées et tendent à des regroupements pour une maîtrise de la qualité et des marchés. Cette démarche est très présente pour l'AOC Côtes du Roussillon. Pour les crus Banyuls et Collioure, les filiales de négoce du GICB se positionnent sur des objectifs commerciaux spécifiques : la **SIVIR** partenaire de la grande distribution (vins doux naturels : Banyuls, Muscat, Rivesaltes, Maury), le **CELLIER DES TEMPLIERS** pour la vente aux particuliers et depuis 1998 la **Cave de l'Abbé ROUS** vers les cavistes, hôtels et restauration. Le service expédition du GICB a une capacité d'envoi de 5000 colis pour le Cellier des Templiers et 9000 colis pour la SIVIR grande distribution. La SARL Cellier des Templiers Belgique commercialise Banyuls et Collioure au Luxembourg, Pays-Bas et Belgique.

L'ETOILE sur Banyuls. Fondée en 1921 elle est la plus ancienne cave du Cru Banyuls. Le circuit de vente aux particuliers est l'unique axe de commercialisation de l'entreprise. La superficie totale des propriétés adhérentes est de 152 ha (146 ha en Banyuls, 6 ha en Collioure).

12- La pêche et les conserveries

- L'activité pêche

En parallèle de ses activités de commerce international, Port-Vendres concentre l'essentiel de l'activité pêche de la Cote Vermeille (220 emplois dans le seul secteur de la pêche, 36 bateaux adhérents à l'Organisation des Producteurs dont 11 thoniers) et enregistre aujourd'hui de nouvelles adhésions de professionnels malgré la réduction de la flotte chalutière en 1998 (2 à Port-Vendres et 5 à Port-La-Nouvelle). Sa situation stratégique dans la chaîne des ports de la Méditerranée permet l'accueil de Thoniers pour un déchargement en cours de campagne, "point de débarquement à toute la flotte des thoniers du quartier (de Cerbère à Gruissan) et à la majorité des voisins sétois quand la ressource est proche"(Charte de développement de la place portuaire de Port-Vendres) ce qui confère au site un atout d'importance. Cet avantage concurrentiel a été renforcé par un plan d'adaptation aux normes européennes et a vu la réhabilitation de l'espace de la criée (zone technique pêche de l'anse Gerbal et projet d'extension). La force commerciale de cette organisation issue d'un travail partenarial entre producteurs et mareyeurs, s'oriente aujourd'hui à 40% vers Barcelone. Complétant ces infrastructures de commerce (coopérative des pêcheurs, **PROQUAPORT**…), un programme de remise à niveau de certains quais est en cours avec démolition d'appontements aujourd'hui inopérants ce qui permettrait d'accueillir sur le quai du Fanal des unités de pêche devenues plus importantes.

Mais l'activité pêche, en crise de ressource, demande aujourd'hui à être soutenue (extension géographique des aires de pêche, transmission reprise de l'activité, rénovation de la flotte…). Ainsi les plans de restructuration de la flotte des chalutiers s'orientent vers des espèces pélagiques (1er quartier de la Méditerranée avec 6000 tonnes de sardines) bien que la saisonnalité de cette pêche (120 jours/an) rende difficile la rentabilité de l'outil de production. Ainsi, malgré la reconnaissance de poissons de qualité, les apports stagnent bien qu'une relance s'opère dans la valorisation par le marché du "poisson bleu". Cette orientation principalement "anchois" initie aujourd'hui une politique coopérative de relance pour la construction d'une nouvelle génération de "lamparos".

Un autre type de pêche est plutôt affilié aux "petits métiers" qui se fait principalement de façon traditionnelle par des pêcheries littorales (à l'intérieur des 3 milles). Cette pêche artisanale est marquée par une activité saisonnière et une vente directe à quai.

- Les pêcheries et conserveries d'anchois

Ce savoir-faire artisanal autour d'une conservation d'anchois sel/huile et préparations dérivées est encore la base économique d'unités de transformation de PME/PMI. Les conserveries d'anchois, produit identitaire typique des ports de la Côte Vermeille, sont confrontées aujourd'hui à une concurrence marocaine sur ce produit traditionnel. La production souffre des aléas d'une pêche de proximité qui s'oriente de plus en plus vers des zones d'approvisionnement extérieures, ce malgré la tentative d'un zonage d'appellation IGP (Indication Géographique Protégée) pour les anchois de Collioure.

Ainsi avec des stratégies commerciales différentes (marchés de proximité ou exportation), les entreprises **DESCLAUX ANCHOIS -** création en 1929 (13 salariés, 3.000 m² de bâtiment) et **ROQUE -** création en 1878 (31 salariés, 500 m² de bâtiment + 675 m² ZA Cap Dourats) produisent 200 à 250 tonnes d'anchois par an. Des activités annexes d'exposition, de visites sur la transmission de ce savoir-faire local sont l'occasion d'une vente directe aux particuliers.

Les sites de production sont généralement sur place même s'ils se démultiplient dans le cas particulier de DESCLAUX entre Port-Vendres et Saint-Laurent-de-la-Salanque. D'autre part, les marchés sont essentiellement nationaux et se concentrent sur le pourtour de la Méditerranée entre grossistes, restaurants et particuliers. Une diversification agro-alimentaire des produits, hors anchois au sel et à l'huile, semble aujourd'hui indispensable afin de renouveler un savoir-faire traditionnel.

13- Les industries et les PME

- *Caractérisation de la diversité des pôles économiques*

En marge de l'influence urbaine de Perpignan, la caractéristique principale du territoire est la répartition des bassins économiques avec une spécialisation marquée des secteurs d'emplois de chaque petite ville. Ainsi, l'analyse du positionnement de chacune d'elle fait ressortir une dépendance plus ou moins accrue par rapport au potentiel économique ou de services de la ville voisine. Autrement dit, si le pôle de Thuir apparaît comme relativement autonome dans une micro-région industrielle centrée à la fois sur un arrière pays et sur un bassin de clientèle vers la plaine du Roussillon, la zone de Céret concentre les services du secteur public tout en composant aussi avec des zones de trafic international à l'exemple du tourisme.

La coexistence de ces différents bassins économiques peut être caractérisée à un niveau plus local : Thuir et le Boulou apparaissent en dehors de toute logique d'hébergements touristiques, à l'opposé de ce schéma, Argelès se constitue sur cette seule ressource, mais aucun bourg à l'exception de Port-Vendres (un itinéraire de délestage a été nécessaire au trafic du port…) ne fait aujourd'hui la synthèse de ces deux économies entre tourisme saisonnier et zone industrielle pérenne. Pour le Vallespir, le pôle administratif de Céret bien qu'en offrant l'exception du Musée d'Art Moderne n'est pas un pôle de diffusion du tourisme, alors que le canton d'Arles/Tech bénéficie d'une économie plus intégrée entre la proximité du thermalisme et l'industrie locale.

Mais le territoire appartient aussi à des logiques de flux internationaux et donc à une certaine dépendance vis à vis de l'extérieur (tourisme et flux de marchandises) autour des sites de Cerbère, du Boulou (distriport) et de Port-Vendres (port maritime) qui présentent des ancrages industriels, de dimension internationale, structurants pour le territoire.

- *Tendances d'évolution des zones d'activités*

Dans un premier temps, l'emprise de l'économie sur le territoire joue à plusieurs niveaux : si l'on considère le fonctionnement des plates formes d'échange, éléments potentiellement structurant du territoire à l'exemple de Port-Vendres, Cerbère et le distriport du Boulou on constate aujourd'hui une appartenance à des logiques le plus souvent extérieures au territoire (logiques d'axe autoroutier ou MIN de Perpignan) sans que celui-ci puisse y trouver un appui direct. Il paraît important aujourd'hui que dans une dimension de "Pays" ces zones de commerce et d'échanges trouvent une affectation complémentaire plus en lien avec l'économie locale : les services rendus par de telles infrastructures doivent trouver des formes d'interdépendance dans un rapport plus étroit au territoire local et être ainsi génératrices d'impacts directs sur la création d'entreprises et d'emplois. La nouvelle dimension du territoire doit aider à rassembler les initiatives locales en faveur d'un lien plus étroit avec ces infrastructures.

Dans une autre perspective, l'ancrage local d'importantes unités de production apparaît très dépendante de décisions extérieures au territoire. En effet l'usine d'ARJOWIGGINS n'est qu'un des 40 sites mondiaux de cette multinationale qui pérennise son implantation à Amélie grâce aux apports des politiques de soutien menées par le département (actions sociales, actions technique de mise aux normes…) mais qui génère peu de tissu de sous-traitance au niveau local.

Aussi, des actions de complémentarité avec le tissu économique local (pourquoi pas une action culturelle entre fabrication de papier et manifestation artistique avec participation du Musée d'Art Moderne de Céret ?…) doit impliquer plus directement l'entreprise dans un rôle dynamique de

structuration d'échanges locaux. Ce lien est aussi à créer avec les entreprises du liège (accords avec coopératives viticoles locales) car même si les unités du liège sont bien représentées à Céret grâce à leur fondation familiale, leur poids économique est largement tourné vers l'Espagne et surtout le Portugal (on constate en effet que les effectifs salariés sont multipliés par 10 dans ces régions là). Une diversification des produits s'impose pour l'ensemble des secteurs "traditionnels" de l'économie impliquant une mutation des savoir-faire à l'exemple du liège (isolation, sandales de plage….), de l'anchois (alternative à trouver aux seules productions d'anchois au sel…), action qui viendrait enrichir en terme de gamme et de produit l'assise économique locale.

D'une façon générale en matière d'implantation d'entreprises, l'extension des zones d'activités repose plus sur des offres foncières favorisant une délocalisation des entreprises régionales, que sur une recherche de qualification et de mise en synergie des différents métiers. L'opportunité de marchés de proximité est majoritairement le mobile déterminant des choix implantations d'entreprises dans les métiers dominant du BTP même si localement les collectivités ont fait des efforts de diversification (ateliers relais) vers l'implantation de nouveaux savoir-faire qui demeure aujourd'hui une activité insuffisante.

Nous constatons d'autre part que l'intégration territoriale des entreprises est peu prise en compte y compris dans la structuration des systèmes économiques traditionnels à l'exemple du liège. L'organisation de réels systèmes de ressources autour des entreprises (type Plate-Forme d'Initiative Locale) est à promouvoir afin que puisse exister un véritable appui logistique aux entreprises (niveau de coopération, culture de réseaux, formation des salariés, services partageables, etc….) qui offre ainsi un véritable environnement économique au tissu productif des PME-PMI.

- ***Les principaux établissements et les tendances d'évolution (industrie, PME/PMI)***

Industrie du papier

ARJO WIGGINS APPLETON (300 salariés sur canton d'Arles), papetier franco-britanique après fusion opérée en 1990 entre le groupe anglais Wiggins Teape Appleton et le français Arjomari-Prioux, cette fusion (premier actionnaire Saint Louis 41% du capital) a donné naissance au premier papetier de la CEE. En 1995, cession de la filiale espagnole CEASA de production de pâte à papier (recentrage sur production de papier et non de pâte). Fondée en 1911 l'unité de Palalda à Amélie est aujourd'hui centrée sur une production de papier à usage médical ou hospitalier, papier d'édition à haute valeur ajoutée sur des marchés français pour 30% et 70% dans la distribution spécialisée en Europe et Amérique (exportation dans 110 pays).

Le refus en 94-95 par l'actionnaire majoritaire d'une orientation vers l'amont de la production (conception intégrée avec production de pâte) ne peut être considéré dès 96 comme un atout avec la flambée des cours de la pâte à papier. D'où l'idée d'un recentrage du site d'Amélie auprès des producteurs de pâte à papier de StGaudens. La restructuration de l'outil de production en 1996 s'est alors orientée vers la suppression de 750 emplois sur 3 ans dans les usines européennes, dont les filiales Crèvecoeur et Sainte-Marie à Jouy-sur-Morin et Boissy le Chatel en Seine et Marne. Quarante sites de production sont aujourd'hui répartis dans le monde.

Synergie et appel à sous-traitance sont effectifs dans le domaine du transport pour l'acheminement de la pâte de bois (origine Suède, Brésil ... suivant les cours et l'arrivage), avec des sous-traitants à l'exemple du génie civil pour entretien de l'usine. L'utilisation du site du Boulou comme aire de stockage est d'un avantage certain car le site d'Amélie est à l'étroit dans la vallée du Tech. D'autre part en matière de mise aux normes, des investissements conjoints (industrie/collectivités) ont permis l'installation d'une centrale d'épuration mise en service en 1993.

Le recrutement est essentiellement local sauf pour le personnel d'encadrement. La formation à de nouvelles taches données en interne par l'entreprise, contribue au maintien et à l'évolution du savoir-faire local par rapport à ce type d'activité.

Industrie du liège et bouchon

Le liège, écorce aux propriétés exceptionnelles est produite par le chêne-liège qui pousse spontanément sur des milliers d'hectares de massifs des Albères et des Aspres. Son exploitation fût massive jusqu'aux années 50. Ensuite la concurrence en terme de matière première de l'Espagne et du Portugal a entraîné l'abandon des suberaies alors que les industries locales se maintenaient. Aujourd'hui, une récente hausse de la demande relance la pratique d'une exploitation locale encouragée par les industriels et les collectivités locales soucieux de retrouver prés de leur usines du Boulou ou de Céret une matière première qui permettrait d'intégrée la filière vers l'amont. Cette remise en exploitation de la suberaie est une œuvre de longue haleine qui demande une série d'opérations particulières. Cette ressource représente un enjeu important par la plus value générée par un tissu local de PME/PMI constituant un pôle de compétence certain. Ce pôle est d'ailleurs appuyé par les compétences en expérimentation-recherche de l'Institut Méditerranéen du Liège (IML) et l'Université du liège.

L'industrie du liège représentée localement (Céret, le Boulou…) au niveau PME/PMI par les Ets **PAYROT** (16 salariés, 3.300m² de bâtiments, fabrication de bouchon pour champagne (30%) et vins pétillants), **TRESCASE** (49 salariés, 3.564 m² de bâtiment, fabrication pour vins tranquilles), **PENINSULIEGE** (6 salariés, 1.000 m² de bâtiment, fabrication bouchon pour vins tranquilles) ainsi que **SABATE** (165 salariés, 13.000 m² de bâtiment, fabrication de bouchon pour champagne et vins fins) ont toutes des stratégie tournées vers des sites de production au Portugal (usine de 280 salariés à Montijo pour PAIROT, 150 salariés pour TRESCASES, 70 salariés à Montijo pour PENINSULIEGE, nombreuses filiales pour SABATE : Espagne, USA, Roumanie…). L'assise locale de ces entreprises tient le plus souvent à l'origine familiale des dirigeants.

Les Ets SABATE accèdent à un niveau international (cotation en bourse) : c'est un secteur en expansion et en croissance axé sur une recherche en développement qui a vu le dépôt de plusieurs brevets (produit ALTEC et procédé SBN). L'entreprise SABATE confirme son évolution, due surtout au développement des exportations qui pèsent aujourd'hui 73% de l'activité du groupe. L'entreprise a acquis récemment la société suisse SUBER comptant sur une progression de l'activité de 50% en 1999 en ouvrant une branche d'activité vers le bâtiment (isolation liège).

Mais à côté de ces unités importantes, subsistent des entreprises artisanales ancrées sur des marchés de proximité d'unités d'embouteillage de caves coopératives et privées, ou d'une clientèle moins rapprochée à l'exemple d'**ABEL SA** (12 salariés, 2.000m² de bâtiment) dont 95% de la clientèle se situe dans l'Est de la France entre négociants, propriétaires/domaines et coopératives.

la filière bois

La ressource bois est riche dans sa diversité au regard de l'étagement de la végétation qui couvre 60% du territoire et représente à ce titre un atout économique d'importance. Dans les Albères, les essences naturelles dominantes sont le chêne vert, le chêne liège (industrie du bouchon), le micocoulier (les fouets de Sorède) et le hêtre. Les forêts du Vallespir résultent plus de l'action humaine et sont constituées de plantations de châtaigniers, dont une action de restructuration est aujourd'hui en cours (problématique phytosanitaire et organisation de l'exploitation de la forêt privée), mais qui restent en compétition avec des reboisements en résineux réalisés dans le cadre de la restauration des terrains en montagne. Ces ressources présentent aujourd'hui un volume significatif et qualitatif mais leur exploitation reste difficile dans une déclivité très prononcée des terrains.

Si les entreprises de débardage sont présentes au sein de la filière, par contre la valeur ajoutée de la transformation est faible. Peut être la concurrence d'une menuiserie industrielle ou l'importation de produits espagnols fait chuter la représentation des entreprises de sciage et de façonnage au niveau local. Pourtant le créneau apparaît comme compétitif comme l'atteste le développement d'entreprise telle que la **COFOPYR** sur la Z.I Espace Tech-Ulrich à Céret.

Le BTP

C'est un secteur important (forte zone de constructions individuelles et marchés publics) avec des profils d'entreprises très différents composés d'un petit artisanat ancré sur une clientèle locale (d'opportunité ou fidélisée) et d'une frange de PME/PMI (15% des entreprises) génératrice d'emplois plus qualifiés, qui participe aussi plus facilement à une certaine flexibilité dans l'offre géographique des marchés.

Les facteurs de localisation de chacune de ces unités sont liés aux stratégies d'accès vers les bassins de clientèle du Roussillon, ce qui explique une plus forte concentration de ces métiers dans l'axe Thuir - StGenis avec les Ets **COLAS** (25 salariés), la **SEP**(14 salariés), Ets **NAVARRO** (46 salariés) et **COLMENERO** (10 salariés). La concurrence espagnole est présente plutôt dans le domaine des finitions (carrelage…) qu'en matière de gros œuvre, alors que le marché apparaît plus préservé dès que l'on aborde le Vallespir avec ses unités artisanales plus petites souvent de transmission familiale.

Le savoir faire local s'est davantage construit sur une transmission des pratiques que sur une qualification affirmée, ainsi pour des travaux "pointus" comme la restauration des sites historiques, le marché ne trouve pas de preneur local et doit s'ouvrir à des entreprises qualifiées extérieures à la zone.

La logistique transport

Les stratégies mises en œuvre dans l'économie des transports sont différemment ancrées dans le territoire. Si l'on considère le distriport du Boulou (stockage et redistribution de marchandises industrielles), sa logique économique est celle de l'axe autoroutier de l'A9 , vecteur d'une entité économique autonome ayant peu de répercussion en terme de localisation d'entreprises de transport au niveau local. Les entreprises présentes sont celles des grands groupes internationaux comme **NORTRANS, SA PHILIPPE REY** (12 salariés, 50 à Perpignan, autres sites de production à Cavaillon, Montauban, Rungis, Rouen, Valence, Moissac, Barcelone) ainsi qu'une vingtaine d'entreprises d'affrètement générant 180 emplois. Les logiques internationales appartiennent à une autre dimension que celle du Pays *Pyrénées-Méditerranée* comme le démontrent ponctuellement l'utilisation de la zone de stockage par le groupe **ARJOMARI**. De plus, la stratégie en matière de transport des groupes internationaux étant la réduction systématique des coûts, l'activité de la plate forme ne peut générer de grosses valeurs ajoutées si son activité principale repose sur une mise à disposition d'un espace relais pour les affrètements longue distance.

D'autre part, dans les mêmes logiques de distribution, des entreprises ancrée dans la production agricole locale comme **ILLE FRUIT** à Thuir (40 salariés permanents + appel à saisonniers) sont porteuses d'un développement et d'un service direct ancrés sur des ressources locales.

- Les activités en émergence : le pôle plastique

Un pôle plastique (résines usinables et de coulée) est intéressant à citer car il introduit de nouvelles compétences au niveau local. De plus il tend à fonctionner en synergie entre les entreprises de la zone industrielle d'Oulrich à Céret. Ainsi, les Ets **APP SASPLAS** (15 salariés, 1 234 m² de bâtiment, moulage plastique pour secteur de l'automobile) et **PRECIMODEL**, montage d'un atelier-relais en recherche et développement (3 salariés, 120 m² de bâtiment, conception de prototypes pour modelage) fonctionnent en complémentarité sur certains produits.

Dans les mêmes métiers, les Ets **CORAL France** à StAndré (6 salariés, 1.000m² de bâtiment, équipement en polyester et piscines) sont aussi un des points de diversification important des savoir-faire locaux.

14 - Place de la recherche et de l'innovation

- Qualification du territoire par la recherche scientifique et l'expérimentation

le laboratoire Arago

Dépendant de l'Université de Paris, fondé en 1887 par Henri de Lacaze-Duthiers, le laboratoire **ARAGO** dirige une équipe de recherche sur l'étude biologique marine et constitue l'un des quatre observatoires océanographiques de l'INSU/CNRS. Son site est aussi connu pour l'implantation d'un aquarium marin qui en fait un des lieu le plus visité de la côte (40 aquariums, 60.000 visiteurs/an) et un centre d'information incontournable pour le public scolaire local. Ce laboratoire marin se diversifie par un Centre d'Ecologie Terrestre au Mas de la Serre situé aussi sur la commune de Banyuls.

Les surfaces bâties sont affectées à la recherche et à l'enseignement (centre de documentation, bibliothèque, salle de conférences de 80 places)) avec un pôle de services en hébergement (90 lits) et restauration pour étudiants. L'équipement du centre inclut des navires de recherche. Le centre est en cours de réhabilitation et d'agrandissement (salle de conférence…). En terme d'emploi, il réuni aujourd'hui un total de 123 permanents dont les fonctions se répartissent entre :

- enseignant-chercheur UPMC et Ecole Pratique des Hautes Etudes (13)
- chercheurs CNRS (26)
- ingénieurs, personnel administratif, techniciens (50)
- doctorants (20)

Une convention signée en 1996 avec la Généralitat de Catalunya a créé sur la base d'une collaboration traditionnelle en matière de recherche le Laboratoire Européen Associé (LEA), fédérant ainsi le CNRS/CSIC avec l'Institut des Sciences de la Mer de Barcelone et de Perpignan. Ce LEA crée un pôle régional franco-espagnol déterminant dans l'Europe des Sciences de la Mer (potentiel logistique de 300 chercheurs, ingénieurs et enseignants) et qui occasionne aujourd'hui l'agrandissement du centre de recherche de Banyuls (salle de documentation et ampli).

Actuellement le laboratoire conduit l'étude "Flux Tech" qui vise à répertorier les sources de pollutions bactériologiques sur le fleuve Tech. A terme, le pôle de compétences du laboratoire ARAGO représente pour le territoire une caution scientifique de premier ordre qui pourrait être mise à profit dans la conception et la réalisation du projet du Parc Marin sur le site de Paulilles.

Recherche et développement sur le liège

L'Institut Méditerranéen de recherche sur le liège, établi au col de Llauro, apporte à la filière un appui scientifique en ce qui concerne notamment le suivi d'une restructuration de la forêt du chêne liège au niveau du territoire. Sa mission est en conséquence aujourd'hui ancrée dans la sauvegarde de l'étage forestier du chêne liège qui est par ailleurs une zone à haut risque d'incendie.

Ce projet de remise en exploitation de la suberaie est une œuvre de longue haleine qui demande une série d'opérations particulières. Cette ressource représente un enjeu important par la plus value générée par un tissu local de PME/PMI constituant un pôle de compétence certain. Ce pôle est d'ailleurs appuyé par les compétences en expérimentation-recherche de l'Université du liège associé à l'Institut Méditerranéen du Liège.

15 - Le tourisme

- Une infrastructure littorale support d'une activité touristique considérable

Le territoire bénéficie d'un potentiel touristique de première importance qui s'appuie d'abord sur le littoral et sa forte capacité d'attraction et d'accueil, mais également sur l'arrière pays et sa tradition thermale. Argelès/mer totalise 90.000 lits et 1/6 du chiffre d'affaire du Département (1/3 si nous extrapolons à l'ensemble du littoral avec la Côte Vermeille).

Il faut différencier les sites d'hébergement (capacités hôtelières et places de camping) des lieux ponctuels de visite ou de fréquentation à la journée qui sont généralement peu porteurs d'infrastructures et générateurs d'emplois. C'est le cas particulier de Thuir qui malgré une excellente fréquentation des caves de Byrrh (138.000 visiteurs/1998) ne fixe sur son canton quasi aucun séjour touristique. Ainsi, ce potentiel économique au cœur même de Thuir ne se diffuse que très peu au sein du commerce local (hébergement, restauration…). Dans le même esprit, malgré la notoriété du Musée d'Art de Céret (près de 50.000 visiteurs en 1998), la ville présente un sous-équipement en établissements touristiques avec une carence marquée en hébergement hôtelier.

D'une façon évidente, le site d'Argelès détient les capacités d'accueil les plus importantes (4.500 appartements pour 20.000 lits, 69 sites de camping pour 12.000 emplacements) même si ponctuellement d'autres lieux d'hébergement sont générés par les stations thermales comme Amélie-les-Bains ou Prats-de-Mollo. D'autre part, le niveau de prestations et le standing des hébergements reflètent les stratégies des politiques touristiques mises en œuvre. Elles sont orientées aussi par les enjeux de l'urbanisme c'est à dire les choix d'affectation des terrains d'aménagement. Ainsi l'option camping sur-représentée sur le canton d'Argelès (forte disponibilités de landes sableuses) n'est pas celle mise en œuvre sur la Côte Vermeille où l'hébergement hôtelier de qualité est largement majoritaire (37 hôtels homologués). D'autre part, la réhabilitation de l'immobilier touristique est une nécessité avancée par les acteurs du développement de la Côte Vermeille (Argelès et la plage Nord).

⇒ carte des capacités d'accueil

-

Ainsi se perçoit un gradient de la pression touristique du littoral vers l'arrière pays et jusqu'aux zones du haut Vallespir. La fonction touristique de cet arrière pays s'apparente plus aujourd'hui à une diffusion touristique à la journée (proposition de circuits) qu'à une sédentarisation d'une clientèle potentielle par des offres de séjours. Dans ces zones, l'économie touristique, pourtant génératrice de quelques installations (chambres d'hôtes - fermes auberge…) ne constitue pas encore une alternative au déclin continu de l'activité agricole et aux mutations des petites industries comme celles de Saint-Laurent-de-Cerdans. Pourtant, l'évolution vers de nouvelles références de ces produits traditionnels comme le tissage catalan auquel peut être ajouté aujourd'hui des lieux créateurs de cuisine typée (la Coste de Dalt…) sont révélateurs d'un changement d'orientation de ces secteurs vers le suivi d'une clientèle ciblée.

- Le tourisme balnéaire et les ports de plaisance

Economie fortement concentrée dans l'espace (zone littorale) et dans le temps (période estivale), la fréquentation touristique connaît depuis quelques années un palier de développement dû à la concurrence de destinations plus lointaine à des prix de revient équivalents. Localement, des efforts de requalification touristique ont été orientés, notamment vers la mise en valeur d'espaces de qualité par la préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel. Ceci amorce aujourd'hui une relance vers des formules plus typées de l'économie touristique mais cet engagement demande souvent une réorientation massive des conceptions touristiques passées, lesquelles stigmatisent encore le paysage de la côte.

Ainsi, à côté de ces mouvements de transformation lente, la qualification des hébergements touristiques entre côte sableuse et rocheuse induit toujours un positionnement différentiel des infrastructures touristiques du littoral entre camping et hôtellerie. A côté d'un tourisme de masse, existent des unités hôtelières typées qui se démarquent des critères standards et contribuent à fidéliser une clientèle d'une autre exigence. Ces sites majoritairement localisés sur la côte rocheuse bénéficient d'une notoriété plus largement ancrée dans l'histoire culturelle du pays à l'exemple de Collioure et Banyuls.

D'une façon générale, l'affluence touristique estivale qui multiplie par trois les populations résidentes, accroît ponctuellement les besoins de services à la population qui ne fonctionnent ensuite que dans une optique basse de gestion des mois creux (gestion de l'espace et des flux, parkings, problèmes environnementaux des pollutions, etc…). Ainsi au regard du taux d'occupation, la surcapacité des hébergements répondant aux besoins estivaux en font des espaces vacants dans la période de l'inter-saison ce qui questionne sur la rentabilité d'un développement à long terme (notamment dans les oppositions de gestion avec un locatif à l'année pour les populations résidentes). D'autre part, les problèmes de logement des saisonniers est un problème crucial de ces zones littorales, problème qui s'ajoute à l'instabilité et la précarité de l'emploi.

Pourtant, une diversification est recherchée dans l'attrait sur une période plus longue des ports de plaisance. Les anneaux disponibles sur cette partie du territoire sont en offre croissante : agrandissement du port d'Argelès, amélioration projetée de Banyuls (300 anneaux actuellement) et projet sur Cerbère (concurrencé par la création pour 1999 de 300 anneaux à Port-Bou).. Cette stratégie de valorisation des sites portuaires par une extension vers une clientèle de plaisance n'est pas une orientation partagée par tous les acteurs du développement. Des choix concurrentiels sont par exemple opérés sur Port-Vendres vers le commerce et la pêche ou sur Collioure pour des activités culturelles (bien que ce port offre 100 anneaux à l'année dans un site classé ZPPAUP).

Mais ces capacités de plaisance représentent peu par rapport aux 24 ports régionaux dont trois des plus importants de la Méditerranée : Port-Camargue (4 300 anneaux), Cap-d'Agde (2 334) et Saint-Cyprien (2 200). Cette donnée joue bien sûr pour la qualité des services offerts aux usagers en matière de réparation et vente de matériel nautique et ne contribue pas aujourd'hui à la création d'un pôle significatif et compétitif en services.

Par contre, Port-Vendres a un potentiel certain a exploiter en matière de transit de passagers pour croisières dont l'activité a commencé en 1996. D'ailleurs, la darse de plaisance du port peut accueillir jusqu'à 260 bateaux de 4 à 50 m de long. Elle est la dernière escale française où des services de ravitaillement en fuel, réparations et informations maritimes sont assurées, ainsi que l'hivernage à sec ou à flot et le gardiennage des bateaux. Les facteurs limitants de ce potentiel sont peut être à trouver dans les disponibilités en hébergements de qualité au regard des prestations accordées à cette clientèle.

⇒ tableau des hébergements touristiques

-

- Le tourisme vert

Ce secteur d'activité présente une alternative au tourisme balnéaire en terme de complémentarité d'espace et valorise aussi par le biais de prestations de type "ferme auberge", "gîte", "chambre d'hôte", la notoriété du patrimoine architectural des mas catalans. Ce type d'hébergement, quasi-absent de la côte rocheuse, est présent de façon ponctuelle sur la zone de piémont et dans les hautes vallées (Sorède, Reynès, Saint-Laurent-de-Cerdans, Prats-de-Mollo…).

Ainsi, la dispersion de ce type d'offre touristique sur la zone montagne permet de plus en plus l'élaboration de circuits de randonnées en moyenne montagne. Ainsi, le balisage de sentiers et l'édition de cartes de randonnée pédestre (gorges et canyons, chemins d'altitude…) ont contribué à ouvrir un espace de moyenne montagne aux randonneurs et à proposer aussi aux familles des prestations de portage par ânes : quelques fermes proposent ce type de service pour des durées à la carte (Ferme aux ânes de Corsavy, sentiers à thèmes etc. …).

- Des stations thermales du Vallespir aux pôles santé de la Côte Vermeille

Les 3 sites du thermalisme présents dans le Vallespir sont gérés par la "Chaîne Thermale du Soleil", seul opérateur actuel de cette activité qui compte les sites du **Boulou, d'Amélie-les-Bains et de La Preste.** Le thermalisme représente une activité essentielle dans l'économie du Vallespir avec un fort potentiel de clientèle : 35.500 curistes en 96 pour 18.000 accompagnants. La clientèle est à 62% féminine et majoritairement axée sur les +60 ans (54%). La part des moins de 20 ans n'est que de 9% (étude BIPE).

L'activité thermale est soutenue activement par l'adoption de nouveaux agréments pour les thermes du Boulou et de la Preste. Mais cette activité trop exclusivement orientée sur des prestations de santé est largement dépendante des politiques de financement de la sécurité sociale. Il n'est pas difficile d'imaginer qu'à terme ce mode de fonctionnement sera mis en cause dans le cadre d'une économie de budget. Aussi, le thermalisme doit se préparer à de nouvelles perspectives, il doit se moderniser, se diversifier, chercher aussi d'autres marchés.

A ce jour, l'organisation de services compétents et complémentaires dans les domaines de prévention de la santé et de remise en forme (indépendant de la notion de soins) n'est pas faite alors que les politiques publiques s'orientent vers une notion plus large de "capital santé" à laquelle le thermalisme peut contribuer. Cette nouvelle orientation sur le thème de la santé serait pourtant susceptible d'impulser un fonctionnement différent de la ressource thermale et d'augmenter ainsi les services et la qualification locale de l'emploi. Cette composante thermale autour du thème de la remise en forme pourrait impulser à la fois l'attrait du site pour de nouvelles populations résidentes et induire des qualifications renouvelées pour le territoire (cette mutation est déjà en cours sur d'autres territoires).

Ce thème peut également être étendu à l'ensemble des établissements et activités paramédicales et particulièrement dans le secteur de la réadaptation fonctionnelle très présent sur le territoire de la Côte Vermeille. Le recensement des centres paramédicaux dénote d'ailleurs une forte densité de cet équipement sur les communes de la côte :

- Etablissement thermal "Air-Mer-Soleil" à Collioure (120 à 150 personnes)
- Institut médico-éducatif de la Mauresque à Port-Vendres (55 personnes)
- Centre Thalacap de Banyuls
- Centre Héliomarin de Banyuls (300 personnes)
- Centre Bouffard Vercelli Cerbere au Cap Peyrefite (190 personnes)
- Etc. …

Il semble important que des actions de développement soient proposées afin de construire une synergie entre les différentes prestations et "composantes santé" du territoire à l'exemple du centre "Air-Mer-Soleil" à Collioure qui est à la fois établissement thermal de thalassothérapie et

centre de rééducation fonctionnelle (120 à 150 employés). Un fonctionnement en synergie sur l'ensemble des établissements doit être envisagé afin que se crée un "pôle de compétences" à la dimension du territoire qui soit également source de valorisation et de qualification de main d'œuvre dans ce domaine.

⇒ carte des emplois santé

-

2- COHESION ET DYNAMIQUE SOCIALE : le territoire en terme de ressource humaine

21- La dynamique démographique

- Evolutions démographiques

En matière de mouvement de population (variation 1990-99), le territoire s'inscrit dans des mouvements contraires entre une dépopulation qui se poursuit lentement pour les zones du haut Vallespir comme à Saint-Laurent-de-Cerdans (-18,20%), Prats-de-Mollo (-2,00%) et Arles-sur-Tech (-4,83%) alors que des gains conséquents s'enregistrent sur les villes littorales notamment sur Argelès (+26,17%), Laroque des Albères (+26,59%), Port-Vendres (+9,52%), Collioure (+1.36%). L'ensemble de ces données doit bien sûr être relativisé par rapport au poids réel en nombre d'habitants que soulignent ces chiffres : les gains sont de 1880 personnes pour Argelès alors que pour un même pourcentage ils sont 400 sur Laroque des Albères.

Ainsi à côté de pôles très nettement différenciés géographiquement (littoral / hautes-vallées), une stagnation des effectifs désigne les zones intermédiaires malgré un bon niveau de services bien réparti sur le territoire. C'est ici principalement le cas de Céret qui voit ses effectifs inchangés bien qu'il se soit opéré structurellement des apports de nouvelle population. Autre particularité, le bourg-centre de Thuir gagne de la population (+9,33%) alors que dans le même temps des flux domicile-travail qui n'existaient pas en 90 apparaissent sur ce territoire avec une influence résidentielle de plus en plus prononcée de Perpignan.

La fixation de cette population se fait majoritairement de façon autonome par accession à la propriété (sans que l'on puisse réellement parler d'accueil de nouvelle population) et initiée d'autre part très faiblement par le fonctionnement d'une politique locative à l'échelle des villages ou des cantons. Cette évolution démographique se traduit par le développement de zones résidentielles qui engendre une urbanisation souvent d'opportunité. La desserte des zones construites est ainsi conditionnée par les axes routiers existants. L'urbanisme est généralement abordé en tant que contrainte et non comme un moyen de valorisation à long terme de l'espace bâti à l'exception de quelques sites remarquables comme Collioure ou Castelnou…

- Qualification des mouvements migratoires

Il est difficile de donner une appréciation qualitative sur ce phénomène qui demande une investigation précise sur le territoire. D'une façon générale, les apports de population générateurs de nouveaux métiers se concentrent pour une part importante, dans l'économie touristique, et aussi par la reconquête d'un espace agricole intermédiaire avec des ateliers de diversification de produits agricoles (taux de DJA significatif malgré une concurrence très forte du marché des résidences secondaires), ou dans des cas d'investissements plus lourds, vers les métiers de l'hébergement en gîte ou en chambre d'hôtes.

En matière de commerce les transmissions-reprises sont généralement le fait d'apports migratoires qui réactivent les savoir-faire locaux (boulangeries, pâtisserie…..) ainsi que les métiers de la restauration.

On peut noter l'absence de structure d'accueil et de prospective d'installation pour des micro-entreprises qui pourrait être un créneau porteur d'une dynamisation et d'un enrichissement des secteurs représentés au niveau local (créneaux techniques de l'informatique, etc. …).

⇒ carte densité population

⇒ carte dynamique population (évolution comparée 90/99)

⇒ carte indice de vieillissement

-

⇒ Evolution de la population des communes (données INSEE-CIDEV)

-

22- L'emploi et la formation

- ***Répartition et structuration de l'emploi***

Les bourgs centres	*Secteurs d'activité*	*% d'établissements*	*% de salariés*
Port-Vendres	***Commerce***	***40,5***	***31,3***
	Tourisme	***27,6***	***15,8***
	Industrie	***5,7***	***14,3***
	Services	***24,9***	***37,6***
	Agriculture	***1,3***	***1,1***
Argelès	***Commerce***	***40,7***	***37,5***
	Tourisme	***24,1***	***26,1***
	Industrie	***9,3***	***16,6***
	Services	***25***	***19,1***
	Agriculture	***0,7***	***0,7***
Thuir	***Commerce***	***47,6***	***24***
	Tourisme	***9,3***	***1,5***
	Industrie	***16,1***	***55***
	Services	***22,7***	***14,5***
	Agriculture	***4,3***	***5***
Céret	***Commerce***	***42,7***	***23,4***
	Tourisme	***14,4***	***9,1***
	Industrie	***14,1***	***32,9***
	Services	***26,1***	***32,4***
	Agriculture	***2,8***	***2,1***
Arles/Tech	***Commerce***	***47,5***	***20,6***
	Tourisme	***20,2***	***17***
	Industrie	***6,6***	***41,6***
	Services	***25,1***	***20,9***
	Agriculture	***0,6***	***0***
Prats-de-Mollo	***Commerce***	***37***	***11***
	Tourisme	***22,8***	***17,4***
	Industrie	***13,4***	***34,4***
	Services	***18,9***	***36,2***
	Agriculture	***7,9***	***0,9***

Données 97 CCI de Céret

La base du découpage par "bassin d'emploi" des données de l'INSEE, en matière de structuration de l'économie et de l'emploi, est l'arrondissement de Céret qui ne permet de fait qu'une approche partielle du territoire (les données du canton de Thuir appartenant au bassin d'emploi de Perpignan). Pour construire une vision globale, des agrégations de données ont pu être faites par le biais de la CCI de Céret afin de nuancer les seules observations faites à la dimension de l'arrondissement. Une harmonisation des données au niveau du Pays est à construire avec l'ensemble des services de l'Etat intervenant sur ce territoire.

- L'emploi selon 3 grands secteurs d'activités (chiffres 90)

⇒ 3 cartes industrie - agriculture - tertiaire

-

Une des caractéristiques principales du bassin d'emploi de Céret et du secteur de Thuir relevée d'après les données de l'INSEE 97, est une résistance plus marquée à l'érosion du stock d'entreprises par rapport aux territoires voisins de Prades et Perpignan. En effet, avec un taux de création d'entreprises de 19,1% le territoire maintien un potentiel économique avec une évolution de l'emploi marquée vers les services (ménages-entreprises…) qui se vérifie également sur Thuir. Cette évolution vers le tertiaire, et particulièrement la croissance marquée des services aux ménages (création d'entreprises en hausse sans érosion du stock initial), s'accompagne du maintien d'un potentiel industriel (hors BTP) significatif générateur d'un fort taux d'emplois salariés (Thuir : 16% dans le secteur industriel pour 55% des salariés, Arles : 6,6% d'entreprises industrielles pour 41% d'emploi salarié). Dans ce potentiel industriel les IAA ont une croissance modérée qui ne les positionnent pas en secteur particulièrement porteur malgré un bassin agricole porteur (stagnation du stock et du taux de création d'entreprises).

D'autre part, les fonctions de services que jouent les petites villes du territoire sont alimentées par un tissu dense de commerces très présent à Thuir et Arles/Tech (47% des établissements), Céret, Argelès, Port-Vendres (40% des établissements) dont l'implantation repose aussi sur l'apport d'une clientèle touristique. Malgré un effritement constant en nombre, le taux de création de commerces est un des plus important (27%) après celui des hôtels-cafés-restaurants (31% en 97). Ce tissu de commerces est soutenu par des politiques de valorisation de l'activité type ORAC ou OMPCA qui sont aujourd'hui des dossiers en cours (opération façade commerciale).

- ***Evolution de l'emploi dans les différentes filières***

L'héritage industriel pourtant peu significatif en nombre d'entreprises (5% du stock d'entreprises), l'est de façon incontestable en terme d'emplois salariés dans les domaines du papier et du liège en particulier et concerne de grosses unités de production souvent leader sur leur marché (Ets SABATE…). A côté de ces unités, le secteur PME/PMI présente un "turn-over" relativement marqué (hors IAA et secteur de la construction) souligné par un taux de création d'entreprises de 15% en 1997 sans évolution structurelle ce qui dénote une stabilité des marchés.

Le secteur des IAA semble atteindre une vitesse de croisière y compris dans les zones agricoles les plus productives (surtout viticulture) mais aussi autour des produits traditionnels comme les conserveries d'anchois sur la Côte Vermeille. Les priorités de gestion sont aujourd'hui pour ce secteur beaucoup plus dirigées vers une adaptation des produits au marché (masse critique et qualité produit) que vers des perspectives de diversification des choix.

La construction est un secteur bien représenté (15% du stock d'entreprises) avec un taux de création stable (10% / an depuis 1992). Les unités vont rarement au-delà de 10 salariés et la croissance généralisée du bâti donne à l'activité un caractère diffus dans son implantation malgré quelques situations spécifiques plus proches des bassins de clientèles de Perpignan. Ce secteur totalise aujourd'hui 1400 emplois dont les villes les plus bénéficiaires sont Argelès, Céret et Thuir.

Les entreprises de transports sont peu représentées sur la zone malgré des infrastructures lourdes de trafic international comme le Boulou et Port-Vendres. Les taux de création d'entreprises ont été significatifs durant la période de reconversion des métiers liés à l'autoport du Boulou (1993-1995, taux de création 15 à 13%) mais sont seulement de 6% en 97.

Au même titre que les hôtels-cafés-restaurants, le secteur du commerce enregistre les taux de création d'établissements les plus forts (26 et 30%) alors que dans le même temps le stock ne progresse pas. C'est ici l'évidence d'opérations commerciales à court terme qui sont fortement liées à la saisonnalité de l'activité et aux changements de gérance.

Par contre la mutation significative en terme de qualification de l'emplois est faite dans le secteur des services avec une progression très nette des services aux ménages. Le secteur tertiaire est largement pourvoyeur d'emplois salariés (26% d'établissements pour 33% de l'emploi salarié sur Céret - situation de ville administrative - 19% pour 36% à Prats-de-Mollo). Les services aux

entreprises évoluent moins vite que les services aux ménages et constituent la part à renforcer dans le tissu économique.

- Tendance d'évolution de l'emploi touristique

La tendance enregistrée dans le domaine de la restauration (grand nombre d'établissements mais peu de salariés) peut être interprétée différemment suivant que l'on inclut la possibilité d'emplois non déclarés ou pas. Si l'on s'en tient aux chiffres stricto sensu, le secteur apparaît peu générateur d'emploi et l'analyse qui en découle identifie plutôt une dimension de revenu complémentaire et saisonnier (caravane à frites) qu'un professionnalisme s'attachant les services de salariés. Mais peut être plus proche d'une réalité, cette activité est souvent le fait d'une économie d'opportunité et de subsistance (pizza, restauration rapide…) qui met à jour un secteur difficile à évaluer parce qu'il répond le plus souvent à des ajustements issus de fluctuations de la fréquentation touristique et donc s'adapte au marché par une grande flexibilité de l'emploi souvent non déclaré.

Il demeure de fait des situations d'emplois précaires dans le secteur de la restauration, éléments par contre absent du secteur de l'hébergement hôtelier. Cet état de fait très localisé sur le littoral l'est beaucoup moins dès que l'on aborde l'arrière-pays et la montagne.

Ainsi de 2 à 8 fois supérieurs à celui de l'arrière pays, le niveau d'équipement du littoral (Argelès, Port-Vendres) génère beaucoup d'emplois saisonniers dont il serait intéressant de connaître les motivations (job estival pour étudiant, appoint financier local…) et l'origine géographique (origine urbaine ou plus locale…) afin de structurer dans une pérennisation de l'emploi les relations d'offre et de demande au niveau du territoire.

Il semble toutefois que des réponses à cette précarité de l'emploi saisonnier aient été données notamment dans le secteur du thermalisme (Amélie-les-Bains) ou des activités de formation sont mises en place durant l'intersaison afin de qualifier et pérenniser ainsi l'emploi pour la saison suivante. Cette formule est à développer dans d'autres secteurs du tourisme où une hausse des niveaux de qualification est indispensable à de nouvelles orientations du tourisme.

⇒ carte sur l'emploi touristique

- ***Le chômage***

Le découpage de l'action de l'ANPE à l'arrondissement de Céret n'a pu fournir qu'une approche partielle du territoire. Les données relatives à l'emploi pour le secteur de Thuir n'ont pu être données à la dimension du canton car elles sont agrégées au bassin d'emploi de Perpignan. L'analyse reste donc partielle avant qu'une coordination différente entre les antennes ANPE couvre l'ensemble du territoire Pays.

Données - ANPE 1999 - du chômage par âge par bassin d'emploi

(évolution février 98-99)

âge	***Perpignan***		***Céret***		***Prades***		***Département P.O***	
	Nbre	*Evolution 98-99*	*Nbre*	*Evolution 98 - 99*	*Nbre*	*Evolution 98 - 99*	*Nbre*	*Evolution 98 - 99*
< 25	***2 942***	***- 5,3***	***402***	***- 17,4***	***243***	***-20,3***	***3 587***	***- 8***
25 -49	***15 016***	***21,5***	***2 489***	***- 14,4***	***1 291***	***- 13***	***18 796***	***- 6,2***
> 50	***3 202***	***0,4***	***572***	***- 5,2***	***264***	***2,3***	***4 038***	***- 0,2***
Total	***21 160***	***14,7***	***3 463***	***- 13,4***	***1 798***	***- 12,6***	***26 421***	***- 5,7***

Une extrapolation à l'ensemble du territoire comprenant le canton de Thuir donne un chiffre approximatif de **4.400 chômeurs** (soit + 27% du chiffre initial donné par l'ANPE de l'arrondissement de Céret).

Ces chiffres démontrent une régression très marquée du chômage qui doit être attribué aux politiques actives menées par l'ANPE : les actions emploi jeune (< 25 ans) dont l'effet est significatif (-17,4), les actions d'insertion professionnelle de chômeurs longue durée (convocation systématique des chômeurs de + de 2 ans) qui a porté des résultats (-14,4), mais aussi des actions vers les chômeurs de plus de 50 ans par le biais des Contrats Emploi Consolidé qui est un résultat qui démarque des actions spécifiques menées sur le territoire. Bien sûr la prise en compte du canton de Thuir doit changer le sens de ces résultats si l'on regarde l'évolution du secteur de Perpignan. Thuir est une petite ville fortement marquée par l'industrie et le commerce et peu pourvoyeuse d'emplois tertiaires donc plutôt en crise au niveau de l'emploi.

Si l'on considère les populations touchées par le chômage, les femmes de 25-49 ans sont en nombre plus élevé (exemple du chômage de 1 à 2 ans 2342 *femmes* / 2032 *hommes*) mais aussi plus nombreuses en terme de durée du chômage (1 à 3 ans et +). D'une façon globale et d'après les chiffres de février 99 sur l'ensemble du département des P.O, le taux de chômage féminin est de 15 à 26% supérieur principalement dans les tranches d'âge de 25 à 49 ans et est supérieur à 20% pour un chômage longue durée (tranche < 25 ans et 25 - 49 ans).

Si l'on approche les professions touchées par le chômage, aucune donnée disponible ne permet une vision précise au niveau du territoire. Seules des données globales peuvent permettre une extrapolation partielle du phénomène. La part la plus importante des demandes d'emploi concerne le secteur tertiaire dominant ou les offres ne sont pas à la hauteur des demandes (secteur des employés qualifiés et non qualifiés). Un recul au niveau départemental du secteur industriel est également sensible, dans la part importante des demandeurs d'emploi, que tiennent les ouvriers qualifiés.

Données - ANPE 1999 - du chômage selon le niveau de qualification (département)

Demande emploi en fin de mois (DEFM)	*CATEGORIE 1*
Manœuvres	*449*
Ouvriers spécialisés	*1 810*
Ouvriers qualifiés	*4 195*
Employés non qualifiés	*4 053*
Employés qualifiés	*13 373*
techniciens, agent de maîtrise	*1 366*
Cadres	*949*
Demandes non précisées	*226*
TOTAL	***26 421***

- Orientations vers une restructuration de l'action pour l'emploi : MLI (mission locale d'insertion) et ANPE

L'ANPE de Céret est une des vingt agences locales retenues pour tester des modes d'organisation nouveaux dans le cadre Agence 2000. De 6 agents en 1991, la structure emploie aujourd'hui 15 personnes (+3 en 1998) pour un volume de **2 665 offres** (année 1998) qui se répartissent 56% Cote Vermeille, 44% Vallespir (chiffres ANPE). L'organisation de l'agence dans de nouveaux locaux (500 m²) devrait s'opérer prochainement et mettre ainsi à disposition du public un outil moderne de services (aide à la construction de CV et orientation …).

Des "Point Emploi" sont proposés à Argelès et à Thuir (dépend de Perpignan) autour des services complémentaires départementaux (MLI) avec la participation des mairies pour la mise à disposition de locaux (minitel emploi en prévision à Arles/Tech).

- Formation et politiques spécifiques en direction de l'emploi

La politique des "Emplois Jeunes" conçue comme une aide apportée à l'émergence de nouveaux services est très active sur le territoire et totalise aujourd'hui près de **270 postes** créés (arrondissement de Céret et Thuir). Cette intervention a pour première conséquence une structuration plus forte du tissu associatif dans le domaine marqué de l'environnement (30% des postes) et du milieu culturel. Une initiative est à souligner pour l'arrondissement de Céret dans la création d'un poste de coordination pour une synergie inter-association (140 associations pour 45 emplois jeunes sur Céret). Cette politique marque ainsi l'émergence de nouvelles qualifications d'emploi et vient conforter l'essor du secteur des services.

Se dégage là le rôle d'insertion et d'emploi du tissu associatif. Emplois de proximité, services aux personnes, dynamique culturelle et environnement relèvent d'abord du tissu associatif. Avec les collectivités locales, il est le support, par définition, des emplois jeunes c'est à dire des filières émergentes et des activités nouvelles. Ces enjeux majeurs en matière d'emplois invitent à agir en direction de ce secteur associatif et de soutenir des actions qui peuvent être :

- la professionnalisation des salariés et bénévoles
- l'action sur le projet associatif et sa mutation vers l'économie marchande
- la consolidation des postes

- Emploi saisonnier

Les activités dominantes génèrent des emplois saisonniers dans une grande proportion. C'est le cas de l'agriculture (taille, vendanges, ramassage des fruits et légumes…) et de l'activité touristique. Cette dernière, en raison de son importance, engendre des variations en terme d'emplois dans pratiquement tous les secteurs économiques (services marchands : restauration, hôtellerie; services non marchands du secteur public et associatif). Mais ceci concerne aussi le thermalisme et même l'industrie pour les entreprises à forte flexibilité d'emploi.

*Exemple de variation du **nombre de chômeurs** (période 98- offre A)*

Données ANPE Céret

mois	***Nb chômeurs***
Janvier	*4 132*
Juillet	***2 772 (-33%)***
Décembre	*3 690*

*Exemple de variation de **l'offre d'emploi** (période 98)*

Données ANPE Céret

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	décembre
151	232	**424**	**428**	237	310	255	218	165	91	77	75

Cette flexibilité de l'emploi visible dans les deux tableaux ci-joints démontre d'une part l'absorption d'une masse de chômeurs par l'activité touristique d'été mais aussi la saisonnalité des offres d'emplois pour les industries du liège (mars-avril). D'autres démonstrations pourraient être faites dans d'autres secteurs de l'économie qui débouchent sur le même constat de la précarité de l'emploi et des pratiques économiques qui s'y rapportent.

D'autre part, et de façon indépendante aux précédentes considérations, si le marché du travail est caractérisé par la précarité, celle-ci n'est peut être pas entièrement générée par l'aspect saisonnier de certaines activités. Elle est aussi la résultante d'une non coordination de la formation d'une part et des groupements d'employeurs d'autre part (aucun organisme de coordination de la pluriactivité n'existe au niveau local) qui se conjuguent avec une attractivité du territoire qui dépasse les capacités locales d'absorption de la main d'œuvre.

Il paraît indispensable au territoire, qui figure au niveau national parmi les taux de chômage les plus importants, de poursuivre, à travers les politiques d'Etat conduites par l'ANPE, les actions d'absorption du chômage (insertion par l'économique) mais aussi de structurer la pluriactivité à l'échelle du territoire afin de développer autour de cette action une sensibilisation auprès des mairies qui pourraient être le relais de ces opérations.

23 - Les problèmes sociaux

- Le chômage de longue durée

Données ANPE 99

	Février 99	***Taux***	***EVOLUTION***	
			Sur 1 mois	*Sur 1 ans*
Perpignan	*9 077*	*36*	*- 0,5*	*3,9*
Céret	*1 088*	*31,4*	*- 1,5*	*- 4,2*
Prades	*610*	*33,9*	*1,4*	*18,9*
Département P.O	*10 775*	*40,8*	*- 0,5*	*3,6*

Le chôme longue durée touche surtout la tranche d'âge 25 - 49 ans (72% des effectifs) avec une prédominance de 1 à 2 ans de chômage. Le chômage longue durée est plus accentué pour les femmes de 14 à 23% de plus dans les tranches d'âge moins de 25 ans et 25 - 49 ans, la parité se rétablit au delà des 50 ans… L'évolution de ce chômage est en progression générale pour les jeunes, particulièrement pour les jeunes femmes de moins de 25 ans (+ 27,8%). Ces chiffres sont des données départementales alors que le bassin d'emplois de Céret ne semble pas suivre la même tendance d'évolution de l'emplois mais est inclus tout de même dans un contexte difficile.

Données 99 pour le département des P.O
ANPE Céret

DEFM Cat.1	*1 à 2 ans*	*2 à 3 ans*	*3 ans et +*	*TOTAL*	*EVOLUTION*	
					Sur 1 mois	*Sur 1 ans*
Hommes < 25	*249*	*55*	*17*	*321*	*- 3*	*16,3*
Femmes < 25	*310*	*56*	*20*	*386*	*1,5*	*27,8*
Hommes 25 - 49	*2 032*	*819*	*737*	*3 588*	*- 1,4*	*1*
Femmes 25 - 49	*2 342*	*1 009*	*841*	*4 192*	*0,6*	*2,6*
Hommes 50 et +	*516*	*312*	*335*	*1 163*	*- 1,7*	*5,9*
Femmes 50 et +	*480*	*264*	*381*	*1 125*	*- 0,8*	*3*
TOTAL	***5 929***	***2 515***	***2 331***	***10 775***	***- 0,5***	***3,5***

- Les personnes âgées

Notre analyse suit les conclusions et la synthèse faite dans le cadre du Schéma Gérontologique des Pyrénées Orientales par la mission PAPH. Le découpage de l'étude n'est pas à la dimension du territoire et une approche conjointe doit être faite entre les bassins gérontologiques du " *Vallespir Côte-Vermeille* " et celui des " *Aspres Riberal* " qui englobe donc la vallée de la Têt.

D'une façon générale et si l'on suit les recensements de l'étude, deux tendances d'évolution en matière de ressources et de niveaux de vie des personnes âgées qualifie ce territoire. Tout d'abord et pour la zone de Thuir, une forte présence du régime agricole donne un niveau de pension minimum à une partie de la population, 56% de retraités du régime général sont également non imposables. Par ailleurs, pour le bassin Vallespir et Cote Vermeille, la proportion s'inverse en faveur d'une représentation plus forte de retraités au régime général et agricole largement imposable (Taux le plus fort du département). Cette constatation n'est pas une surprise en soi quand on sait l'attractivité des littoraux pour les personnes en villégiature.

En ce qui concerne la vie des personnes âgées à domicile, le versement de l'allocation logement à caractère social reste faible sur l'ensemble du territoire (3,2% des personnes âgées de + 60 ans

sur Thuir, 4,3% pour le bassin Vallespir Côte-Vermeille). Par contre, la part de l'aide sociale (aide ménagère…) se répartie suivant les caractéristiques de revenus des populations décrites précédemment. En terme d'offre sanitaire et médico-sociale, le territoire présente une faible densité de professionnels de santé (médecins, infirmiers…) excepté autour du bassin thermal d'Amélie-les-Bains. Cette caractéristique est à prendre en compte dans les niveaux d'offres de services aux personnes et semble même en contradiction avec la présence importante d'établissements de santé et remise en forme sur cette zone.

- ***L'accueil des migrants***

L'analyse des mouvements de population a identifié certaines caractéristiques des réalités de vie en matière d'emploi (saisonnalité, précarité…), de logements (locatif insuffisant…) et de services touchant les populations nouvellement installées. Ces premières constatations qui demandent une investigation plus fine sur le territoire, soulignent l'absence de véritable politique d'accueil et d'intégration de ces mouvements migratoires qui assurent pourtant pour une grande part le renouvellement des classes d'âge et le maintien des populations (zone piémont et haute montagne).

Mais une des conséquences aussi à cette attractivité est une forme de sélectivité dans les politiques d'accès à l'habitat. En effet, l'afflux de population est rarement accompagné d'une véritable politique d'accueil par les municipalités notamment en matière de disponibilité locative de l'habitat très concurrencé par les contrats courts des locations saisonnières. Ainsi, ce dynamisme, porté par un solde migratoire considérable (+10 à 12%), demande de nouvelles orientations qui sont une donnée majeure dans la conduite des politiques à venir dans les OPAH et PLH. Ainsi, bien qu'il existe des volontés et des actions isolées de la part de certaines communes c'est aussi le constat qu'une politique d'accueil ne peut être efficace qu'à la dimension des intercommunalités susceptibles d'apporter de nouvelles bases du développement par des actions d'intégration économique et sociale.

24 – La répartition des services publics

- ***Territorialisation des services publics (cf. : schéma départemental): rôle des pôles urbains dans la distribution des services publics***

Les services à la population sont une ressource bien répartie sur le territoire et les niveaux d'équipement sont généralement gérés en intercommunalité. Ainsi les collèges publics, les restaurants scolaires primaires, les équipements sportifs et socio-éducatifs sont gérés par des S.I.S.T des cantons d'Argelès, Port-Vendres, Arles sur Tech et Céret.

Le maillage des petites villes qui composent le territoire fait que les services sont relativement bien répartis. L'offre est assez complète, et l'ensemble des services sont dans une proximité relative même si l'irrégularité de la distribution à domicile du courrier devient un phénomène sensible pour certaines zones du territoire (Aspres, haut Vallespir).

En terme de relais pour l'emploi, le développement d'un partenariat avec les mairies devrait se mettre en place dans le cadre de la politique Agence 2000 menée par l'ANPE. Les offres d'emplois pourraient être consultées en temps réel et être ainsi moins sélectives en terme d'accès aux services (Cantons de Prats-de-Mollo, Arles-sur-Tech et de la Côte-Vermeille). La définition d'une véritable politique de transport en commun à l'échelle du territoire orientée vers la satisfaction des besoins des utilisateurs compléterait cette gamme de service au public.

A compléter….

- ***L'amélioration de l'efficacité du service public (domaines éducation (écoles, cantines, garderies), santé, culture, sport….)***

Lycées et répartition des effectifs (collèges à options…)

à compléter…

- ***L'organisation des services : examen du niveau d'enrichissement du territoire en services d'équipements collectifs***

A compléter….

25 - place des initiatives culturelles

- Les sites inscrits et classés

Le positionnement stratégique ancien de la région au sein du bassin méditerranéen a contribué a un enrichissement constant des modes architecturaux. Ces données historiques constituent aujourd'hui un gisement incontournable (à l'exemple de la richesse en art baroque) et un atout majeur de développement pour cette zone rurale.

La répartition géographique très dense de ces sites, dont l'assise elle-même relèvent de plusieurs époques de l'occupation humaine, constitue autant d'éléments de référence dont la force est celle d'être un patrimoine intégré culturellement. Ces sites sont avant tout des marqueurs identitaires pour la population elle-même et constituent ainsi une forme de lien au territoire.

⇒ insérer liste des monuments et des retables baroques

- *les lieux culturels (musées, manifestations…)*

Créé en 1952, le Musée d'Art Moderne de Céret s'est doté d'un nouvel essor depuis les années 1990 dans la volonté d'une conduite à long terme de son développement. Les programmes mis en œuvre couvrent deux volets indissociables dans la gestion du musée :

- un inventaire et un travail historique de mise à jour et d'ancrage des références artistiques attachées à ces lieux (période du Fauvisme avec Collioure, Cubisme et collages pour Céret, recherche et archivage…)
- une prospection sur l'art moderne et contemporain dans le but de "nourrir" le fond culturel par un travail sur l'art vivant.

L'impact d'une pareille ressource au niveau du territoire est directement chiffrable par le nombre d'entrées et leurs retombées sur le commerce (60.000 en progression constante) mais aussi en terme d'outil du développement dans les échanges culturels qu'il suscite soit en prise directe avec la Catalogne, soit dans un rayonnement plus élargi à la Méditerranée.

Le long terme devrait voir émerger un centre de ressource et de création artistique (travail en résidence) ouvert sur la recherche (ouverture vers la publication). Pour donner cet ampleur au lieu, les préoccupations actuelles sont celles d'un enrichissement du fond (dations Michaux et Restany…) par la poursuite de l'achat de nouvelles collections avec une volonté constamment présente d'une pédagogie culturelle en direction de la population locale notamment vers les jeunes.

- La jeune création aujourd'hui

A côté des sites "phare" porteurs de références et de manifestations internationales (montage d'une exposition Soutine par le Musée d'Art Moderne, "Les Méditerranéennes" festival national de musique à Céret….), la création vivante s'exprime autour de diverses associations comme "**Passerelle**", **ALDECA** à Saint-Génis-des-Fontaines ou "**Art Fantaisie**" sur Thuir. Elles apparaissent comme un lien social très présent pour les communes du territoire.

L'organisation des milieux culturels est particulièrement prégnante sur le territoire et soutient une création vivante à la fois identitaire et ouverte sur des références contemporaines Ce lien territorial proposé par ces spectacles vivants (souvent intégrés à la vie locale) donne à la culture sa place dans le développement. Ces initiatives qui contribuent au maillage de proximité des équipements culturels ont les capacités de s'inscrire dans un cadre territorial plus large et motiver ainsi des échanges dans un cadre transfrontalier (qualification de certains lieux marqueurs avec programmation transfrontalière, relais de transmissions des médias catalans..)..

L'existence d'un tissu associatif structuré est un des points forts du territoire. Cette pratique sociale se retrouve à tous les stades de l'organisation de la vie publique et reste un facteur d'intégration important pour les nouvelles populations.

3- DU PATRIMOINE NATUREL AU CADRE DE VIE : l'attractivité du territoire

31 - Le patrimoine naturel des zones classées

Les politiques récentes de sauvegarde des zones naturelles concourent à une logique de rééquilibrage progressif vers un "tourisme de nature" où les zones de montagne du Vallespir présentent des atouts significatifs. Mais sur le littoral, ces retouches modestes et souvent emblématiques se produisent dans un contexte général d'investissements lourds d'infrastructures touristiques. Mais ponctuellement certaines politiques communales conjointement au Conservatoire du Littoral se positionnent sur la sauvegarde de quelques espaces de la bande littorale et donnent les prémisses d'une volonté de gestion intégrant des espaces naturels : exemple des projets du site de l'anse de Paulilles sur la commune de Port-Vendres et du Mas Larrieu sur Argelès.

- Les ZNIEFF et autres réserves ou protections

La protection du patrimoine naturel a suscité l'élaboration d'un zonage d'intérêt écologique faunistique et floristique où les sites sont nombreux sur ce territoire. Les ZNIEFF, bases de la directive HABITAT dans la définition de la politique NATURA 2000, sont des zones de recensement et de classement de certaines espèces rares (le Desman des Pyrénées, l'Euprocte, le Lynx…), d'insectes (Zygène Rhadamanthe…) que les modifications brutales du milieu (gestion forestière, qualité des eaux…) tendraient à voir disparaître.

Aujourd'hui, la connaissance et la délimitation de ces milieux environnementaux orientent les modes d'exploitation classiques vers une prise en compte plus intégrée des différents enjeux. Ces nouvelles pratiques apparaissent par exemple pour l'exploitation forestière des massifs du Vallespir.

De nombreux milieux sont signalés : la châtaigneraie de Prats-de-Mollo (43 ha), la Baga de Bordellat (360 ha), la vallée de la Muga (143 ha), le Roc de France (49 ha), le bassin de Coustouges (496 ha), la forêt de StMarsal et de la Bastide (790 ha) et à une autre échelle géographique le massif du Canigou (25 650 ha)

Certains cours d'eau ou sites plus limités ont été recensés au titre des ZNIEFF comme la vallée du Mondony (20 ha), les grottes de la Preste (2 ha), le col de la Descargue (17 ha), la rivière de Coumelade (38 ha), le ravin du Pas d'Avet (219 ha), la Fou en amont du mas Nadal (38 ha) et les gorges de la Fou (41 ha).

D'autre part, le territoire de la Côte Vermeille est entièrement couvert (17.850 ha) par une Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (ZICO) et partiellement couvert par 13 ZNIEFF :

- Sur Collioure : forêt de chênes liège des Albères (5176 ha), forêt de Valmy (432 ha), falaises du Racou (24 ha).
- Sur Port-Vendres : crêtes de Madeloc (220 ha), Falaises de la Côte Vermeille (22 ha), col de Mig (14 ha), le cap Béar (156 ha).
- Sur Banyuls : falaises de Banyuls à Cerbère (148 ha), falaises du cap de l'Oullestrel (44 ha), forêt communale (304 ha), **réserve marine Cerbère et Banyuls** (650 ha, herbier de posidonies, corail rouge, grande gorgone, Mérou…).
- Sur Cerbère : falaises du cap Cerbère (18 ha), forêt domaniale (425 ha).

- Les réserves naturelles

La réserve naturelle du Mas Larrieu

Crée en 1984 la réserve s'étend sur 145 ha à l'embouchure du Tech sur les communes d'Elne et d'Argelès. Elle présente donc une façade littorale appartenant au domaine public maritime. Sa morphologie est constituée d'une large plage aux dunes mobiles colonisées par une flore particulière, une roselière dense occupe de larges espaces sur les rives du Tech suivie d'une forêt riveraine (42 espèces ligneuses) qui constitue la richesse botanique et faunistique (période de migration) principale de la réserve.

La réserve naturelle de la Massane

Créée en 1954 et agrandie en 1973, elle couvre sur 300 hectares le massif des Albères à 5 km de la mer entre 600 et 1150 m d'altitude. Elle est accessible du littoral ou de l'intérieur et propose aux randonneurs la découverte de sentiers botaniques jusqu'au site des Couloumates. Le versant espagnol des Albères propose une continuité de protection avec le "Paradge Natural d'Intérès Nacional de l'Albera" déclaré en 1986 qui couvre 3 428 hectares répartis en deux zones.

La réserve naturelle de Prats-de-Mollo

Créée en 1986 elle s'étend sur 2 400 hectares (1 524 de domaniaux) depuis le pic du Costabonne jusqu'au Pla Guilhem décrivant ainsi un cirque sur les versants du Canigou. Elle constitue avec les réserves contiguës de Py et de Mantet un ensemble élargi de 9 000 hectares qui s'étagent entre 1300 et 2250 m d'altitude. Des choix de gestion entre dynamique naturelle (pin à crochets) et pression de l'élevage dans le maintien d'un milieu ouvert animent les différents intérêts en jeux.

L'office du tourisme et le centre d'animation de Prats-de-Mollo et de la Preste proposent des mois d'avril à octobre des conférences en image (suivies de débats sur la gestion de l'environnement), des randonnées à la carte (1 ou plusieurs jours) ainsi que l'accueil de scolaires sur la base de la découverte et de la gestion de la réserve (édition d'un programme annuel).

Le site classé du Canigou

Zone de 8 250 hectares autour du Canigou, son intérêt réside, en dehors de l'aspect purement scientifique de sa protection, dans la position géographique occupée par le sommet (2784m) qui en fait un des symbole de l'identité catalane.

Le contrôle de la fréquentation des flux de voitures sur les routes pastorales (fermeture du tracé routier La-Preste vers pla Guilhem) est un élément structurant pour ce territoire qui s'est doté, parallèlement à cette mesure de protection, d'une organisation soutenue en matière d'accueil et de prise en charge touristique (programme de randonnées au départ de La Preste et signalétique de sentiers de randonnée) qui est générateur d'emplois d'accompagnateur en montagne.

32- La gestion des ressources naturelles face aux risques majeurs

- Forêt et plan de lutte contre les incendies

La ressource bois est riche de sa diversité (massifs contrastés des Albères et du Vallespir) au regard de l'étagement de la végétation (du littoral à 2700m). Si le Chêne vert, chêne liège et hêtre sont les essences naturelles dominantes des Albères, les forêts du Vallespir sont dues à l'action humaine de plantations de châtaigneraies ou des reboisements RTM en résineux.

Aujourd'hui, associée a la forte déclivité du relief, la discontinuité de l'entretien des zones boisées (zones arbustive méditerranéenne des zones de piémont) est un risque généralisé sur l'ensemble du territoire en matière d'incendie. Ce risque s'est traduit dans les faits notamment par l'incendie dévastateur des Aspres en 1976 brûlant 17.000 hectares (de Vinça jusqu'à Céret) et a suscité un ensemble de mesures de protection par la mise en place de pare-feu à caractère souvent transfrontalier (S.I des Albères depuis 1988, S.I Défense Incendie moyenne vallée du Tech…).

L'ensemble du dispositif de pare-feu tant versant espagnol que français a fait l'objet d'une édition de cartes géographiques pour une visualisation d'ensemble des accès de secours (cartes au 1/25.000° , n°2449, 2450, 2549).

Les opérations de prévention suscitent une importante logistique (pistes DFCI, débroussaillement, aménagements pastoraux …) menées en concertation avec les services de la DDAF et fait l'objet d'un suivi par des programmes européens de type INTERREG. Ces mesures demandent à être élargies notamment sur les déprises foncières laissées par les arrachages de vignes ainsi que sur la gestion des propriétés consécutive à l'achat de résidences secondaires.

- Eau et gestion de la ressource (qualité de l'eau d'alimentation et de baignade)

Le tarissement de certaines sources pendant la période estivale est un événement de plus en plus répété qui souligne d'une part une carence dans la surveillance quantitative des ressources et d'autre part un besoin d'interconnexion de réseaux pour sécuriser l'apport a chacun des foyers ou activités économiques.

Pour le territoire, le Tech assure l'essentiel des apports d'eau par l'existence de nombreux forages le long de son cours mais aussi par la présence d'un "drain" qui vient alimenter une partie de la Côte Vermeille. A ce sujet le rapport CLAULIN a donné un aperçu de la situation en alimentation en eau potable des communes du littoral qui est une préoccupation majeure en terme de gestion de ressources. A ce propos le Département conduit une étude sur un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau en basse vallée du Tech.

L'emplacement et les modes d'alimentation relevés pour des différents forages posent la nécessité d'un contrôle qualité au niveau de l'ensemble du bassin versant : c'est bien sûr une priorité du "Contrat de Rivière" du SIVU du Tech qui développe une stratégie d'objectifs à cet effet (niveau de qualité 1B sur le Tech et ses affluents, 1A pour les affluents du Bas Vallespir sauf la Rome, qualité AEP pour les eaux souterraines …). La gestion de la qualité rivière est aussi pensée dans ses incidences littorales en matière de qualité d'eau de baignade (plage et estuaire).

C'est une gestion collective de l'eau par une approche plus intégrée des milieux aquatiques comme de la satisfaction des usagers qui est en cours de réflexion sur le territoire au sein des SIVU du Tech et du Réart. Les animations soutenues par secteurs géographiques ainsi que les interventions scolaires pour une présentation de la démarche d'aménagement sont autant

d'éléments de réflexion sur le long terme qui place le territoire à un degré important de responsabilité.

- Eau et maîtrise des risques inondations (ouvrages de protection et entretien des berges)

L'existence de bassins versants nombreux et très prononcés est la raison majeure et systématiquement signalée des risques d'inondation des zones de piémont. Les cours d'eau présents sur le territoire (Baillaury, Massane, Tech, Réart, Canterrane…) se distinguent par leur bassin versant à forte déclivité (vecteur de la puissance de l'eau) et leur régime irrégulier (et torrentiel) calqué sur les aléas climatiques à la fois méditerranéens et montagnards de cette zone.

Si ces rivières ne présentent pas toutes un débit constant d'eau (assèchement estival pour certaines d'entre elles) les risques de crues, d'érosion et de charriage sont des éléments communs qui demandent des mesures, souvent urgentes, de prévention pour une maîtrise du ruissellement. Ces enjeux de sécurité traités actuellement dans les limites géographiques de bassins versant (SIVU du Tech, SIVU du Réart) pourraient l'être de façon plus concertée dans le but commun d'une prévention des risques sur un littoral à urbanisation forte. L'absence d'un SAGE ne permet pas actuellement une gestion particulière de ces risques naturels à l'échelle du territoire alors que celui-ci paraît pertinent en matière de similitudes hydrographiques et de réponses techniques communes (ouvrages, stabilisation des berges par l'entretien de la végétation, plan de secours….). Cette cohérence face aux principaux financeurs (DIREN, Agence de l'Eau, Conseil Général) pourrait être renforcée.

- Le volet des risques naturels : plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR) pour communes Argelès - le Boulou - Cerbère - Collioure - Port-Vendres - StJean Pla de Corts.

Les facteurs d'érosion s'exerçant naturellement sur les zones littorales à l'exemple de la plage du Racou à Argelès posent à terme le problème du maintien et de l'utilisation de ces espaces touristiques à des fins balnéaires ou de construction. En effet cette plage reçoit annuellement des apports de sable qui viennent compenser l'érosion de la bande littorale : on ne peut que s'interroger sur la pérennisation des pratiques artificielles de cet ensablement visant à maintenir en état d'utilisation cette plage renommée.

Il en va de même des terrains soumis à érosion ou à débordement (zone inondable) sur les bords du Tech, qui demandent que des mesures spécifiques soient prises afin de sécuriser l'implantation des constructions et des campings qui en jouxtent les berges. C'est ici une des options de travail que poursuit le SIVU du Tech dont l'expérience en la matière pourrait être transférée sur des espaces voisins aux problématiques similaires.

⇒ carte de synthèse SIVU du TECH

-

33- Eléments de la planification foncière

Bien que l'appréhension de l'urbanisation se pose de façon globale, la frange littorale retiendra dans un premier temps notre analyse. Après être longtemps apparu comme un espace éminemment désirable, symbole par excellence du temps de vacance, le littoral est surtout depuis une décennie, en prise à des enjeux de migration de population qui engendre une forte pression des demandes d'urbanisation et d'ouverture de terrains à la construction.

Mais l'analyse qui domine ce phénomène d'urbanisation, tant dans le contenu des politiques en œuvre que dans le contenu objectif des réalisations, est celle de la déploration (perte irrémédiable des qualités intrinsèques qui a pu construire l'attractivité originelle du territoire). Peut être assiste-t-on aujourd'hui aux prémisses d'une reconquête de la qualité des espaces de vie à partir de principes nouveaux et alternatifs comme celui du développement durable ou d'une gestion intégrée des différentes activités, c'est ici un des sujet central de l'organisation du "Pays".

D'ailleurs, même si ces préoccupations s'expriment aujourd'hui y compris dans les zones du territoire encore peu urbanisées, on relève que dans le panorama complexe d'enjeux, d'arbitrages et d'interventions, le tourisme est rarement seul en cause. C'est précisément l'entrecroisement des usages, des activités et des équipements qui avive les difficultés et justifie aujourd'hui des décisions globales, véritablement intégrées notamment en matière de conception de l'urbanisme et de la circulation liant le littoral à l'arrière pays.

- les schémas directeurs d'urbanisme et les POS

Ainsi, les seuils de saturation actuels en matière d'utilisation routière dénotent d'un manque d'accompagnement en temps réel des phénomènes d'appropriation en cours mais aussi du difficile ajustement des infrastructures aux demandes saisonnières (encombrement notoire dans la traversée des villages littoraux). Il s'agit d'une part des fréquentations ponctuelles et massives d'une circulation du tourisme et d'autre part de la pression de la construction (résidentiel et péri-urbain) liée à l'attractivité du territoire, qui portent déjà atteinte ensembles aux possibilités actuelles des réseaux de communication. Il s'agit bien d'un entrecroisement des usages auxquelles les infrastructures actuelles n'ont pas encore répondu qui demeure pourtant un enjeu primordial dans la communication entre le littoral et l'arrière pays.

Les schémas directeurs d'urbanisme constituent autant d'outils de réflexion sur le long terme qu'il serait judicieux d'adopter sur l'ensemble du territoire. Le travail en cours sur la Côte Vermeille (Schéma d'urbanisme de la Côte Vermeille 1999) constitue aujourd'hui un exemple de mise en cohérence sur des échelles pluricommunales littorales qui demande à être confronté aux problématiques extérieures c'est à dire transfrontalière et d'arrière pays, terrestre et maritime.

La lecture du tableau ci-dessous illustre toutefois une réelle prise de conscience de l'importance de la gestion prévisionnelle des sols sur le territoire du Pays *Pyrénées-Méditerranée*. En effet, alors que seulement 57.4% des communes de la Région Languedoc-Roussillon étaient dotées d'un plan d'occupation des sols en 1998, ce taux s'élève à 82.5% au sein du Pays, le département des Pyrénées-Orientales se situant quant à lui à un niveau intermédiaire (74.3%).

L'analyse spatiale de la répartition de ces communes fait apparaître une forte corrélation entre l'établissement des POS et la pression démographique qui s'exerce inégalement sur le territoire. Toutes les communes des cantons du littoral et du canton de Thuir (sauf une) sont dotées de cet outil. Celui ci fait défaut dans des zones localisées du Vallespir (3 communes du canton de Prats-de-Mollo, 3 du canton de Arles sur Tech et 3 du canton de Céret) qui se situe toutefois à plus de 10 points au dessus de la moyenne régionale (67.9 Contre 57.4).

Communes dotées d'un Plan d'Occupation des Sols

	Nombre de communes	Taux de couverture
Région Languedoc-Roussillon	887	57.41%
Département des Pyrénées-Orientales	168	74.34%
Pays *Pyrénées-Méditerranée*	47	82.46%

Sources : INSEE, Zonage de l'action publique en Languedoc-Roussillon, Mars 1999 - Synthèse CIDEV 2000

34 - La culture des paysages

- Une identité paysagère

Au même titre que l'urbanisme, les paysage sont des marqueurs culturels dont la prégnance entretient pour l'habitant (et le visiteur) un lien au territoire. Jusqu'à présent, les aires d'appellation d'origine contrôlée se sont maintenues grâce à la forte valeur ajoutée de leurs productions, faisant ainsi face à l'alternative de la vente des terrains en lots à construire (le recul des terres agricoles est largement significatif d'une concurrence de la construction). Le parcellaire viticole pourtant dispersé pour chaque exploitation a maintenu ainsi une cohésion et une emprise sur le paysage. Une action de labellisation des terrasses du terroir viticole de Banyuls et Collioure dans le cadre de la procédure "Reconquète des paysages" (1992) a soutenu cette spécificité en lien étroit avec les activités économiques qui la modèlent. Aujourd'hui, la forte pression foncière qui s'exerce en matière de bâti et la crise récente des vins doux naturels jouent pour une réaffectation des terrains vers l'urbanisation au risque d'une perte d'identité et d'une banalisation des paysages.

L'identité territoriale qui s'exprime notamment dans la restructuration des vignobles de Collioure et Banyuls doit être soutenue dans le long terme dans l'esprit de préservation d'un patrimoine vivant. Ainsi donnant la continuité au "Paratge Natural de l'Albéra" par le col de Banyuls, un projet de classement de la vallée de la Baillaury est en préparation. Ce site a demandé son classement au titre de l'UNESCO.

Dans une considération plus globale, il est intéressant de voir comment cette expérience initialement de portée très "géographique" (qui n'engage qu'une vallée) s'intègre de façon plus élargie dans une identité plus vaste. Un tel projet peut s'inscrire à plusieurs niveaux de réflexion, soit dans un esprit de préservation, soit dans une volonté professionnelle d'affirmer une prise en compte (et une rentabilité) d'un patrimoine vivant. Les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) de l'agriculture pourraient servir ici à l'affirmation des zones AOC viticoles.

35 - L'attractivité du territoire

- Une position stratégique dans les flux

Ce territoire est un espace géographiquement ouvert sur un système d'infrastructures et de relations routières, ferroviaires et portuaires. Passage obligé entre la France et l'Espagne sur la façade méditerranéenne, il dispose en fait d'une bonne perméabilité de sa frontière terrestre, ce qui lui permet d'occuper une position stratégique dans les flux de personnes et le transit de marchandises. Ces flux importants sont en augmentation constante sur la période 1985-1997, particulièrement pour le mode routier à la fois dans le transport de voyageurs (de 12.000 à 20.000 véhicules/jour) et dans le transit de marchandises (de 2.000 à 7.000 poids lourds/jour). Viennent s'y ajouter les transports par voie maritime.

D'autre part et de façon plus interne au territoire, si les fonctions multiples que doivent jouer les infrastructures routières (liaisons domicile-travail, tourisme, flux à longue distance…) rendent aujourd'hui le réseau souvent saturé, des alternatives à la route font l'objet d'étude : ainsi, il pourrait être fait un meilleur usage de la ligne ferroviaire Perpignan-Côte Vermeille dans le cadre des flux touristiques - la gare d'Argelès qui accueille aujourd'hui 111.000 voyageurs par an pourrait être mieux utilisée. Enfin, le secteur offre de grandes possibilités d'options dans le transport multimodal, ce qui justifie la volonté de Cerbère de renforcer son potentiel comme plate-forme de ce type.

⇒ Evolution des flux en véhicule/jour sur la côte catalane

chiffres DRE 98

-

III - LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

1- Les réseaux et les dynamiques urbaines

- Les priorités d'amélioration des désertes routières et ferroviaires et de jonction des pôles urbains

Le volet routier du XI°Plan a vu l'achèvement de la déviation de Collioure/Port-Vendres servant principalement à un désenclavement du port (le flux principal a été divisé par 2 ouvrant ainsi la voie à un trafic plus fluide dans le lien Port-Vendres/StCharles).

Pour la période à venir et sans qu'il soit donné un ordre de priorité particulier, les projets routiers qui sont en cours d'examen pour une inscription au XII°Plan concernent l'aménagement de la côte Vermeille (tronçon RN114 Port-Vendres/Banyuls et aménagements qualitatifs entre Banyuls et Cerbère) ainsi que la déviation de la RN9 au Boulou.

La poursuite de l'aménagement de la RN 114 est aujourd'hui conditionnée par l'approbation du schéma directeur de la Côte Vermeille mais l'estimation provisoire du tronçon Port-Vendres /Banyuls demandant le percement d'un tunnel est de 75 MF. La section suivante Banyuls/Cerbère qui doit pallier la baisse de fréquence du trafic ferroviaire voyageur est une autre condition nécessaire au désenclavement et éviter le risque de "péninsularisation" est estimée à 22 MF. D'autre part l'opération de déviation du Boulou sur la RN9 (la durée des travaux est évaluée à 4 ans) est compatible avec une réalisation complète du Plan pour un montant estimé de 110 MF.

A côté des prévisions en équipements routiers les carences actuelles du système ferroviaire en terme de fréquence des désertes voyageurs est un problème actuellement en débat dans les liens Perpignan-Argelès qui doit être étendu à l'ensemble de la côte vers Cerbère.

- Les schémas de desserte routière et de répartition des flux saisonniers

D'une façon générale le territoire doit faire à deux types de flux qui s'entrecroisent de façon saisonnière :

- ceux générés par une croissance urbaine littorale dont les répercutions en terme de flux de services sont sensibles autour du pôle administratif de Céret, et partiellement dans un transit domicile-travail notamment vers Perpignan.
- ceux liés à l'afflux touristique et à l'entrecroisement des usages entre les divers pôles d'attraction (Argelès, Côte Vermeille, Le Perthus…) qui viennent se superposer aux flux précédents.

⇒ carte du trafic moyen journalier 1997- carte chiffrage comparé été/annuel

-

⇒ carte du trafic international 1997 - DRE

-

- ***le positionnement des zones industrielles et des pôles touristiques***

Aujourd'hui, l'attractivité en matière de fixation d'entreprises joue beaucoup plus par une délocalisation de proximité sur des métiers traditionnels (desserrement des zones de Perpignan) que par de véritables implantations économiques sur de nouveaux métiers qui s'opèrent soit par changement de région soit par création d'entreprises. D'autre part, en matière d'accueil aux entreprises, l'offre locale fonctionne en quelque sorte sur le même type que l'habitat par une mise à disposition du foncier sans que des offres de services supplémentaires soient proposées à l'entrepreneur (facilité du logement de ses salariés par exemple…). Ainsi, par l'absence de proposition d'ancrage en matière de services (au sens large), les choix d'implantations récentes sur le territoire sont surtout le fait du secteur du bâtiment qui est centré sur un bassin de clientèle en pleine expansion sans apparition de forme innovante en matière de secteur économique.

Ainsi le manque actuel de qualification des zones industrielles ne permet pas une mise en synergie des différents métiers et les démarches économiques reposent plus sur l'opportunité de marchés de proximité que sur les interrelations d'entreprises au niveau des savoir-faire. Cette constatation peut être développée également dans le domaine touristique où l'offre territoriale globale est absente des propositions de séjours.

En terme de répartition géographique, on note l'absence d'une coexistence économique entre zones touristiques et industrielles qui induit de fait un développement bipôlaire entre la côte et l'arrière pays. Cette exclusion des fonctions entre tourisme et industrie PME/PMI n'est pas en tout point vérifiable. En effet, de part son statut, Port-Vendres semble réaliser cette mixité économique à l'exemple également de Banyuls et son centre de recherche, mais la côte offre peu de terrains pour ZI (concurrence forte avec immobilier). Aussi les projets d'extension de ZI appartiennent à l'arrière pays - ZI Oulrich à Céret et ZI de Thuir - souvent situées à proximité des dessertes autoroutières elles se soustraient un peu plus au trafic touristique estival. Des projets de création de ZI sont aujourd'hui à l'étude et semblent s'orienter vers des industries de pointe comme à StGénis.

2 - modalités du transport et points de redistribution du trafic

- L'articulation des pôles d'échanges de l'économie au territoire (Port-Vendres, Le Boulou-StCharles)

L'acteur principal du site de Port-Vendres est le Comptoir Languedocien de Transit et de Manutention -CLTM- (44 dockers permanents et volant occasionnel de 50 à 60 personnes) filiale du holding financier H.M dont les activités concernent la logistique des transports. Au sein du groupe le CLTM de Port-Vendres (avec Port-la-Nouvelle) constitue la composante maritime, alors que Chartering Transport Services (CTS) et COTAC agissent dans les secteurs terrestre et aérien. Par ailleurs les postes à quai sont desservis par une voie ferrée, permettant des manutentions directes wagon-bord.

Complémentaire des zones de transbordement du port, l'importance de la voie rapide qui met Port-Vendres à 20mn du MIN de StCharles (contournement de Collioure et Port-Vendres par RN114) ouvre ainsi le port vers des zones de chalandises plus directes. D'autre part, les importations portuaires permettent au MIN de StCharles de diversifier les marchandises traitées en mobilisant des flux extra-communautaires. Pour le distriport du Boulou des complémentarités n'existent pas aujourd'hui y compris sur d'autres produits que fruits et légumes.

A la fois dans le cadre d'une meilleure stratégie régionale mais aussi d'une complémentarité renforcée au niveau du territoire *Pyrénées-Méditerranée*, les futurs axes de développement sont à promouvoir non seulement au niveau des outils de transbordement des marchandises ou de liaison interport mais aussi dans "l'ancrage" même de ces ports sur les plates formes d'échange

pour une synergie complète entre les trois modes de transport. La liaison renforcée Le-Boulou - Port-Vendres doit garantir au distriport une stratégie de niveau mondial et pourrait constituer à terme une annexe spécialisée du port de Barcelone.

- Mise en relation des modalités de transports avec les plates formes d'échanges économiques (terrestre et maritime)

Ce territoire occupe une position stratégique, c'est un espace géographiquement ouvert sur un système d'infrastructures et de relations routières, ferroviaires et portuaires. Passage obligé entre la France et l'Espagne sur la façade méditerranéenne, il dispose en fait d'une bonne perméabilité de sa frontière terrestre, ce qui lui permet d'occuper une position stratégique dans les flux de personnes et le transit de marchandises. Ces flux importants sont en augmentation constante sur la période 1985-1997, particulièrement pour le mode routier à la fois dans le transport de voyageurs (de 12.000 à 20.000 véhicules/jour) et dans le transit de marchandises (de 2.000 à 7.000 poids lourds/jour). Viennent s'y ajouter les transports par voie maritime.

D'autre part et de façon plus interne au territoire, si les fonctions multiples que doivent jouer les infrastructures routières (liaisons domicile-travail, tourisme, flux à longue distance…) rendent aujourd'hui le réseau souvent saturé, des alternatives à la route font l'objet d'étude : ainsi, il pourrait être fait un meilleur usage de la ligne ferroviaire Perpignan-Côte Vermeille dans le cadre des flux touristiques - la gare d'Argelès qui accueille aujourd'hui 111.000 voyageurs par an pourrait être mieux utilisée. Enfin, le secteur offre de grandes possibilités d'options dans le transport multimodal, ce qui justifie la volonté de Cerbère de renforcer son potentiel comme plate-forme de ce type.

- les modalités du trafic terrestre international (rail-route) et de l'activité portuaire

Dans un trafic en expansion, c'est d'abord le choix autoroutier (A9 via le Perthus) puis l'option future d'une synergie ferroviaire (TGV méditerranée en utilisation mixte sur la liaison Figueres-Perpignan prévu pour 2005) qui sont projetés pour subvenir aux besoins d'une augmentation constante en volume et en nombre des flux de marchandises et de circulation des personnes. Ces infrastructures TGV positionneraient Perpignan à 50mn de Barcelone et à 1h40mn de Toulouse.

En parallèle au développement routier et ferroviaire et malgré la prospective engagée sur "l'Arc Méditerranéen", le maillage des ports méditerranéens par des possibilités de désertes ponctuelles n'est pas pris en compte dans le débat sur les échanges transnationaux européens. L'essor maritime dont se dote, entre autres, aujourd'hui Marseille a comme conséquence immédiate des parts de marché pris à Port-Vendres. Dans les flux internationnaux, les moyens d'investissement de chaque port dépendent de leur position stratégique qui conditionne leur rayonnement. Pourtant, l'option du cabotage international avec des navires rouliers (transport de camions avec remorques) se concrétise aujourd'hui par une logique de ligne régulière entre les ports de Barcelone et Gênes sans que d'autres options soient envisagées pour d'autres ports stratégiques.

D'une façon générale, le choix routier dominant (transport de proximité et longue distance) conditionne de fait l'équipement même des plate-formes à l'exemple des flux de marchandises qui ne sont évacuées qu'à hauteur de 5 à 10% par le rail dans le cas de Port-Vendres (le désenclavement du port est un choix routier).

D'autre part en matière de flux, l'analyse territoriale montre que les fonctions attribuées aux plate-formes d'échanges relèvent d'une logique d'appui au MIN StCharles de Perpignan comme le souligne l'apport en produits exotiques du port fruitier de Port-Vendres ou à l'inverse l'absence d'ancrage du site du distriport du Boulou dans une logique portuaire. Cette plate-forme apparaît comme un site annexe au MIN de Perpignan par une ligne ferroviaire qui lui assure une liaison constante avec ce marché. Ainsi, une perspective de développement pour le distriport tient dans une véritable insertion dans ce réseau d'échanges et passe sûrement par une requalification du site au delà des prestations actuelles de simple stockage de marchandises. Cette synergie qu'il est

souhaitable de voir se mettre en place contribuerait aussi à équilibrer le site en nouvelles prestations par rapport à son homologue espagnol (vaste zone de trafic sur la Jonquera).

Pourtant, les volumes traités font de Port-Vendres le 4ème port fruitier français, en grande partie grâce à l'importation et la manutention de la banane (aucune mûrisserie sur place). Alors qu'en 1993 le port traitait divers trafics comme la farine entre autre, il est aujourd'hui engagé sur la voie d'une spécialisation dans le traitement de denrées périssables. Une restructuration économique est en cours (Conseil Général et CCI) par une extension des surfaces de chambres froides (1200 m² de hangar climatisé (+8°) et 7800m² de hangar réfrigéré à 0°) qui permet actuellement d'entreposer près de 7000 palettes permettant d'accueillir un accroissement du trafic. Les importations en provenance du Cameroun (un cargo de banane par semaine), du Maroc (agrumes et primeurs), d'Afrique du sud (oranges) et ponctuellement de Chypre et d'Egypte totalisent un volume approchant 230.000 tonnes. La part des importations est ici majoritaire comme dans l'ensemble des ports régionaux où elle représente 77% du trafic. A l'export, Port-Vendres est le premier port en France exportateur de pommes de table (8000 tonnes / an).

3 - Les liens transfrontaliers de proximité

- A propos des liaisons portuaires de proximité

le terme de "proximité" pour des liaisons maritimes appartient à une autre dimension que celle des transports route et concerne les relations inter- ports sur le pourtour méditerranéen et au niveau mondial. Pourtant, la proximité géographique du port de Barcelone peu également induire pour Port-Vendres une vocation de complémentarité et de spécialisation. Globalement, les liaisons concernent le trafic marchand international des fruits et légumes et aussi une partie de la pêche (Port-Vendres servant de quai de débarquement aux thonniers sétois…). Mais les liaisons maritimes entrent dans des logiques lourdes de transport (500 tonnes) centrée sur une logistique de conteneurs (ou palettes) et ceci pour un déchargement total de la cargaison (les navires ne laissent jamais une partie mais tout de leur chargement). Les navires sont le plus souvent affrétés pour un retour à vide bien que du matériel agricole transite à l'exportation vers les pays africains.

Le site stratégique de Port-Vendres bien que concurrencé par Marseille se justifie pleinement dans le trafic avec le Maghreb car en évitant le transit camion par Gibraltar et la péninsule ibérique il offre un débouché direct vers le MIN de Perpignan et la possibilité d'expéditions ferroviaire. Le Maroc est un pays tourné vers le transport maritime qui est largement pratiqué dans l'Atlantique vers le port de Dieppe. Dans une logique plus internationale, le trafic avec l'hémisphère sud pour des fruits de contre saison apparaît comme un marché potentiel. Au port lui-même de se positionner sur ce type de trafic.

Un autre type de liaison inter-port pourrait se mettre en œuvre dans un schéma européen d'une logique de transports combinés pour une meilleure synergie rail-route-mer. Peut être Port-Vendres a-t-il un avenir de cabotage international en Méditerranée avec les navires rouliers (déjà en place dans les liens Barcelone-Gênes).

- La continuité transfrontalière des programmes d'aménagement

La continuité des zones frontalières s'exprime par le développement de programmes spécifiques qui touchent à différents domaines d'intervention. Ces domaines font l'objet d'une analyse spécifique au sein des différents chapitre de cette étude. Ne sont ici nommés que les principales intervention conjointes aux deux versants .

-sur la protection des sites naturels

⇒ ZICO , ZNIEFF des Albères

⇒ continuité des zones protégées marines

- sur la gestion des incendies de fôret

⇒ continuité frontalières des protections (pistes d'accès…)

⇒ gestion de la foret (liège, culture d'oliviers…)

- sur les politiques culturelles

⇒ place de la culture catalane (NTCI)

⇒ calendrier transfrontalier des festivités

- sur les passages et les cols transfrontaliers

⇒ routes transfrontalières (Coustouges, col des Ares, etc….)

-

IV - ELEMENTS DE SRATEGIE

1 - Atouts / faiblesses du système productif

	forces	*faiblesses*	*Enjeux*
Agriculture et pêche	**Structuration forte de la profession (viticulture…)** **Nombreux produits labellisés (viande et fruits)** **Labellisation en poissons bleus**	**Parcellaire souvent difficile** **Volumes souvent trop faibles (cerise,abricot…)** **Déficit de la ressource**	**Développer une qualité globale et une traçabilité des produits** **Développer la multifonctionnalité (notion de services..) de l'agriculture et sa diversification** **Donner une valeur ajoutée aux produits de la pêche**
Agro-alimentaire	**Bonne intégration avec l'amont** **Réseau performant de la recherche interne aux entreprises**	**Très fort niveau de concurrence**	**Renouveler les références de certains produits** **Poursuivre les exigences de qualité et le lien au territoire** **Poursuivre la valorisation économique de la filière pêche**
Forêt/bois	**Consistance et diversité de la ressource**	**Morcellement de la forêt privée** **Exploitation difficile de la ressource** **Faiblesse des industries de la filière bois**	**Maintenir la diversité végétale (liège, micocoulier…)** **Engager une lutte phytosanitaire pour le châtaignier**
Industries	**Présence de grands groupes et de filières fortes (liège…)** **Tissu relativement diversifié d'entreprises**	**Décisions souvent externes au territoire** **Manque d'un tissu de sous-traitance** **Aucune mise en commun de services partageables**	**Encourager la coopération inter-entreprises et la mise en commun de services** **Accentuer l'ancrage des filières au territoire**
Tourisme	**Fort potentiel d'attraction et d'accueil** **Diversité des offres** **Potentialité d'une offre mer/montagne** **Présence significative d'établissements de santé**	**Economie fortement concentrée dans l'espace** **Non coordination de l'offre entre littoral et arrière-pays** **Manque de qualification des stations touristiques**	**Redistribuer des flux touristiques littoral/arrière pays** **Développer l'offre des hébergements diffus** **Requalifier des sites et améliorer la qualité de l'accueil touristique** **Lier les pôles du thermalisme et de la remise en forme**
Artisanat Commerce Services	**Forte densité d'entreprises artisanales** **Bonne représentation de produits typés** **Bonne couverture du territoire en matière de services**	**Faible niveau de formation** **Vieillissement du tissu artisanat/commerce**	**Améliorer la transmission des savoir-faire et la reprise de l'activité** **Développer les produits de l'artisanat traditionnel** **Répartir les services en fonction des nouvelles donnes sur la population**
Recherche Innovation	**Présence de centres de recherche internationaux**		**Développer les liens de la recherche au territoire**

2 - Atouts / faiblesses des dynamiques sociales

	forces	*faiblesses*	*Enjeux*
Ressources humaines	**Forte dynamique démographique** **Forte représentation de population jeune**	**Dynamique mal évaluée dans l'accompagnement des installations** **Croissance démographique inégalement répartie**	**Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants** **Améliorer l'offre en services d'éducation (spécialisation des lycées…)**
Emploi et formation	**Offre croissante de l'emploi tertiaire** **Emploi industriel significatif**	**Caractérisation du marché du travail par la précarité** **Ressources humaines insuffisamment qualifiées** **Forte présence d'emplois saisonniers**	**Ouvrir les choix de formations** **Structurer la pluriactivité** **Accompagner et élargir la création de micro-entreprises par la formation** **Professionnaliser l'emploi**
Le logement	**Dynamique forte de la construction** **Forte qualité de l'environnement et des sites**	**Manque d'anticipation sur les besoins de logements locatifs** **Besoins locatifs non satisfaits** **Concurrence forte entre locatif saisonnier et location pérenne**	**Initier des politiques communales volontaristes pour le logement locatif** **Inciter les propriétaires vers un marché du locatif à l'année**
Initiatives culturelles et patrimoine	**Présence d'un musée d'art moderne à Céret** **Un réseau culturel support d'une politique active** **Grande richesse "in situ" du patrimoine**	**Manque d'appui pour une "pépinière" d'artistes**	**Accentuer l'insertion du musée dans le secteur de l'éducation (lycée thématique…)** **Affirmer l'identité culturelle catalane par des politiques transfrontalières** **Intégrer la dimension contemporaine dans le référentiel culturel et identitaire local**
Les problèmes sociaux	**Politiques sociales actives**	**Fort chômage féminin** **Insuffisance de logements sociaux**	**Développer une mise en synergie des différentes politiques d'insertion** **Proposer des lieux d'accueil aux populations en situation précaire et SDF**

3 - Atouts / faiblesses des dynamiques spatiales du territoire

	forces	*faiblesses*	*Enjeux*
Positionnement du territoire dans les flux	**Une position stratégique dans les flux économiques internationaux et trafic en expansion** **Passage transfrontalier de première importance (col du Perthus…)** **Projets d'infrastructures lourdes pour transport (plate-forme d'échanges, TGV…)**	**Développement en baisse du transport maritime** **Peu de maillage entre les différentes infrastructures**	**Mieux répartir les flux touristiques en diversifiant l'offre du territoire** **Contribuer au développement d'une stratégie d'échanges de niveau mondial (fruits et légumes…)**
Les plates formes d'échanges de l'économie au territoire	**Présence d'éléments structurants en terme de plates-formes économiques (port maritime, plate-forme routière et ferroviaire …)** **Contiguité avec le MIN StCharles**	**Peu de spécialisation des pôles d'échanges** **Peu de complémentarité entre zones d'activités économiques terrestre et zones portuaires** **Peu de synergie avec le MIN**	**Renforcer l'attractivité des pôles économiques et d'échanges du territoire** **Prendre en compte l'ensemble des modalités de transport (synergie rail-route-port)** **Développer une complémentarité et un appui économique avec StCharles**
Les dynamiques urbaines	**Forte croissance de l'urbanisation**	**Une urbanisation insuffisamment maîtrisée** **Développement d'une urbanisation de "carrefour"**	**Mettre en cohérence les documents des différentes communes**
Le maillage des centres urbains	**Réseau équilibré de petites villes**	**Confusion de maillage entre urbanisation et desserte routière**	**Améliorer les liaisons internes au territoire et notamment celles des pôles**
Paysages et espaces naturels	**Patrimoine naturel remarquable et diversité des paysages**	**Fragilité du milieu naturel**	**Intégrer la dimension paysagère et la protection des espaces les plus sensibles** **Réaliser des actions communes dans le domaine transfrontalier**

4 - SYNTHESE GENERALE Atouts / faiblesses

	Principales forces	*Principales faiblesses*	*Enjeux majeurs*
Système productif	**Productions de qualité et labellisation forte (filière vigne…)**	**Intégration à développer entre agriculture et agro-alimentaire (références produits…)**	**Promouvoir la qualité des produits issus des terroirs et des savoir-faire locaux**
	Un tissu d'entreprises diversifiées	**Isolement et faible retombées locales des industries**	**Mettre en place une structure d'appui aux initiatives économiques**
	Représentation forte des établissements de santé		**Prospecter pour l'implantation de nouvelles entreprises**
	Présence d'un potentiel significatif en recherche et développement	**Trop faible synergie entre la recherche et le niveau local**	**Promouvoir un pôle "santé/remise en forme"**
	Potentiel touristique majeur concentré sur la bande littorale	**Peu de complémentarité dans l'offre touristique entre littoral et arrière - pays**	**Redistribuer les flux touristiques sur l'ensemble du territoire**
	Potentiel majeur d'un bassin de clientèle barcelonaise	**Manque de culture en réseau au niveau transfrontalier**	**Développer et diversifier des coopérations régulières et les actions de développement entre institutions similaires des deux côtés de la frontière**
Dynamiques sociales	**Forte dynamique démographique**	**Ressources humaines insuffisamment qualifiées**	**Ouvrir les choix de formation**
		Faiblesse des revenus et situation de précarité de l'emploi (saisonalité…)	**Structurer la pluriactivité**
		Insuffisance de logements sociaux et concurrence entre locatif saisonnier et à l'année	**Initier des politiques volontaristes de logements locatifs**
	Un réseau culturel support d'une politique active		**Intégrer la dimension contemporaine dans le référentiel culturel et identitaire local**
	Forte solidarité des zones de montagne	**Accentuation de la déprise démographique en zone montagne**	**Eviter l'abandon d'enclaves rurales (zone montagne…)**
Dynamiques spatiales du territoire	**Une position stratégique dans les flux**	**Inégalité du développement territorial**	**Articuler le développement des pôles et des territoires**
	Construction pavillonnaire en croissance	**Forte disparités territoriales entre petites villes et communes rurales**	**Adapter les documents d'urbanisme sur l'ensemble du territoire**
	Un réseau équilibré de petites villes	**Une urbanisation insuffisamment maîtrisée**	
	Un patrimoine naturel remarquable	**Un milieu naturel fragile**	**Intégrer la dimension paysagère et la protection des espaces les plus sensibles**
			Mieux gérer les ressources en eau

Eléments de PROSPECTIVE TERRITORIALE

⇒ les 4 schémas

-

Thèmes retenus pour la CHARTE DE DEVELOPPEMENT

LES ATOUTS

. Une position stratégique dans les flux

. Un patrimoine naturel remarquable

. Un potentiel agricole important et de qualité

. Un réseau équilibré de petites villes

. un patrimoine culturel support d'une politique active

. Un tissu d'entreprises diversifié

. Une présence significative en recherche et développement

. Une attractivité du territoire qui se confirme

LES FAIBLESSES

. Une urbanisation insuffisamment maîtrisée

. Un milieu naturel fragile

. Isolement et faible retombées locales des industries

. Un marché du travail caractérisé par la précarité

. Des activités traditionnelles menacées

. Une inégalité du développement territorial

. Insuffisante coopération entre les structures de développement

-

BIBLIOGRAPHIE UTILISEE

- Les bases de données

  - base de données du CIDEV
  - base de données CCI et Chambre des Métiers et de l'artisanat des P.O
  - fiches par entreprises - base CCI des P.O
  - base INSEE de l'Inventaire Communal 1999
  - Chiffres ANPE sur emploi 1999
  - bases SEGESA

- Documents relatifs aux Schéma d'aménagement et de développement

  - Stratégie de l'Etat en Languedoc-Roussillon - Préfecture de Région - janvier 1999 - 30 p
  - Languedoc-Roussillon 2006 - Préfecture de Région - janvier 1999 - 186 p
  - Contribution régionale au schéma national à l'horizon 2015 - Préfecture de Région - dec 1995 - 20 p
  - Document introductif au Schéma Régional d'Aménagement et de développement du Territoire (SRADT) - Région Languedoc-Roussillon - nov 1998 - 32 p
  - Rapport Spécial sur l'activité des services de l'Etat - Préfecture des P.O - 1997 - 2 volumes 150 p
  - Les compétences des EPCI du territoire - mars 1998 - Préfecture des PO

- Documents CIDEV :

  - Réponse à l'appel à projet DATAR en faveur des Pays Emergeants mars 1999 - 60 p
  - Bilan d'activités 1997 et programme prévisionnel 1998 - 140 p
  - Dossier de candidature "Pays d'Expérimentation" juin 1995 - 50 p
  - Dossier Programme d'Initiative Communautaire Leader II GAL Albères-Vallespir mars 1995 - 70 p
  - Dossier de presse régulièrement alimenté par le CIDEV (400 articles)

- Documents sur l'urbanisme et infrastructures routières

  - Port-Vendres : schéma de restructuration du port - CAUE des PO. 1997 - 100 p
  - Schéma Directeur de la Côte Vermeille - CITADIA CONSEIL - mars 1999 - 87 p
  - Plan de gestion du "Domaine de Paulilles" IARE - 1998 - 75 p
  - Port-Vendres - Eléments pour un Schéma Directeur - Aout 1996 - 10 p
  - Monographie sur l'habitat; Communauté de Communes des Aspres - Cabinet DIAGNOSTIC Plein Sud Entreprises Avril 1999 - 160 p
  - Observatoire des Trafics au travers des Pyrénées - DRE Aquitaine Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - avril 1999 - 64 p
  - Réseau Routier National et Départemental - DDE - 1997 - cartes de traffic
  - Le TGV Languedoc-Roussillon - SNCF - mars 1999

-

- Documents sur l'économie

  - Regards sur l'économie des PO - Observatoire Economique des PO - 1998 - 60 p
  - Créations d'entreprises de 1987 à 1997 - Repères INSEE- nov 1998-15 p
  - Baromètre économique des experts comptables- document 1998 -
  - Nouveaux Services, Nouveaux emplois - Services DDTEFP des PO - 1998
  - Etude des comportements d'achats des ménages des PO. CCI - Décembre 1996 - 83 p
  - Politique globale de communication en Vallespir - Cabinet DE VISU - juillet 1993 - 60 p
  - Mémoire C.Piquemal - Tourisme et patrimoine dans l'arrière pays catalan - nov 1995 - 85p
  - Charte de Développement de la place portuaire de Port-Vendres - Géode/CATRAM - mai11999 - 40 p
  - Le tourisme en Languedoc-Roussillon - Repères INSEE - mai 1999 n°11 - 10 p
  - Horizon Viticole - IECV - n° 2 - mars 1999 -
  - L'Institut Européen de Conjoncture Viti-Vinicole - IECV - 1999 -
  - Journal du FASEA : Quel avenir pour la forêt méditerranéenne ? Fev 1999 -

- Documents sur l'environnement

  - L'eau , guide pratique et réalisations en Languedoc-Roussillon - Hôtel de Région - 1998 - 200 p
  - Contrat de rivière TECH -
  - Bassin Rhone Méditerranée Corse - SAGE Mode d'Emploi - mars 1997
  - Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls - rapport d'activités 1998 - 15 p
  - Rapport d'activités de l'Observatoire Océanographique de Banyuls - Laboratoire Arago -
  - Le Vallespir , Caractères écologiques L.Thouvenot 1994 - 230 p
  - Languedoc-Roussillon et sa forêt-Région/Conservatoire de la forêt méditerranéenne- 1998

-